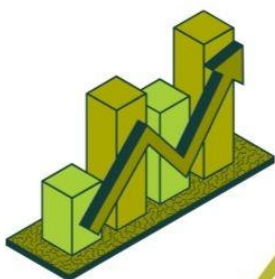




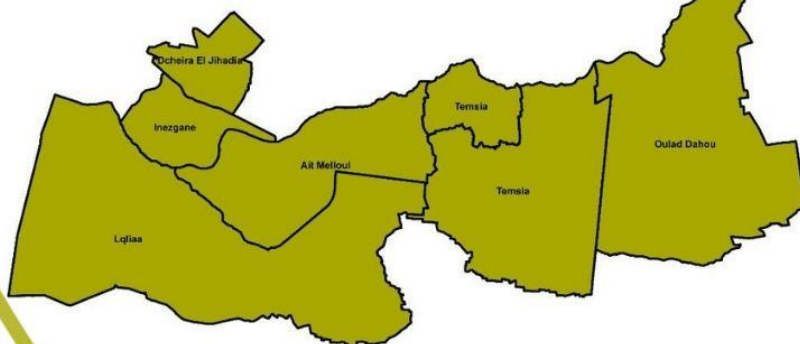
المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⴰⴳⴷⴰⵢⵜ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Souss Massa

Caractéristiques Démographiques et Socioéconomiques de la Population



*Préfecture d'Inzegane
Ait Melloul*



*Préfecture d'Inzegane
Ait Melloul*

2025



Caractéristiques Démographiques et Socioéconomiques de la Population



Recensement Général de la
Population et de l'Habitat 2024

Préfecture d'Inzegane Ait Melloul



مِكَايُجُبًا لْجَلَالَةِ الْمَلِكِ مُحَمَّدٍ السَّادِسِ نَصْرُ اللَّهِ

« Depuis que Nous avons assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, Nous avons constamment attaché le plus grand intérêt au recensement général de la population et de l'habitat et à la périodicité de son organisation.

Une opération qui, par la multitude et l'importance des données et des indicateurs qu'elle génère, constitue une aide précieuse à la concrétisation de notre projet de société et au bon déploiement de notre modèle de développement, bâtis sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale. »

Extrait de la Lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement le 20 juin 2024 au sujet du 7ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Sommaire

Sommaire	4
Liste des figures	5
Introduction	7
Aperçu Général Sur La Préfecture	9
Chapitre I : Les caractéristiques démographiques de la population de la préfecture	11
1.L'accroissement démographique	12
2.L'urbanisation de la préfecture.....	13
3.Structure de la population par sexe et âge	14
3.1.Population selon les âges quinquennaux	14
4. Etat matrimonial de la population	16
5. Age moyen au 1 ^{er} mariage.....	17
6. Le niveau de la fécondité	18
7. Handicap.....	19
Chapitre II : L'alphabétisation et la scolarisation	20
1. L'aptitude à lire et à écrire.....	21
1.1.L'analphabetisme selon le sexe et le milieu de résidence	21
1.2. La connaissance des langues	22
2. La population scolarisée	23
3. Niveau d'étude de la population	24
4. langues locales utilisées	26
Chapitre III : Activité économique et emploi	27
1. Participation à l'activité économique.....	28
1.1.Type et niveau d'activité.....	28
1.2.Taux net d'activité et taux de chômage	30
2. Structure professionnelle de la population active	32
2.1. Situation dans la profession	32
Chapitre IV: Ménages et conditions d'habitation	36
1. Les ménages	37
1.1. Effectif des ménages.....	37
1.2. Taille des ménages	37
2. Conditions d'habitation.....	38
2.1. Type de logement.....	38
2.2. Statut d'occupation du logement.....	40
2.3. L'ancienneté du logement	41
2.4. Eléments de confort dans le logement.....	41
2.5. Modes d'évacuation des eaux usées	43
2.6. Modes d'évacuation des déchets ménagers.....	44
2.7. Mode de cuisson fréquemment utilisé.....	45
Définitions des concepts.....	46
Annexe Statistique.....	53

Liste des figures

Figure 1 : Organisation administrative de la préfecture	9
Figure 2 : Organisation administrative de la préfecture d'Inzegane Ait Melloul	10
Figure 3: Population légale de la préfecture par milieu de résidence	12
Figure 4: Part de la population préfectorale dans la population Régionale en (%)	12
Figure 5: Evolution de la population de la Préfecture entre 2014 et 2024	13
Figure 6 : Evolution du taux d'urbanisation(%).....	14
Figure 7 : Population préfectorale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal	15
Figure 8 : Pyramide des âges de la population	16
Figure 9 : Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)	17
Figure 10: Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence(%) .	17
Figure 11: Age moyen au premier mariage selon sexe et milieu de résidence	18
Figure 12: Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence	18
Figure 13: Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence.....	19
Figure 14: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)	21
Figure 15: Evolution du taux d'analphabétisme par sexe entre 2014 et 2024(%).....	22
Figure 16: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)	22
Figure 17: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites et le sexe (%)	23
Figure 18: Taux de scolarisation des enfants (6 à 11 ans) par sexe et milieu de résidence en 2023/2024 (%)	23
Figure 19: Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et par milieu de résidence	24
Figure 20: Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le sexe	25
Figure 21: Répartition de la Population âgée de 10 ans et plus par niveau d'étude et par sexe en (%)	25
Figure 22: Langues locales utilisées	26
Figure 23: Population selon le type d'activité et le sexe	28
Figure 24: Répartition en % de la population active selon le sexe en 2014 et 2024	29
Figure 25: Population active par sexe et milieu de résidence.....	29
Figure 26: Répartition de la population active selon le sexe et le milieu de résidence.....	30
Figure 27: Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en (%)	30
Figure 28: Taux net d'activité par sexe et milieu de résidence en (%)	31
Figure 29: Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence en (%).....	31
Figure 30: Population active selon la situation dans la profession par milieu de résidence en (%) ...	32
Figure 31: Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé selon le milieu de résidence en (%)	33
Figure 32: Population active selon la situation dans la profession par sexe en (%)	33
Figure 33: Les actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le sexe en (%)	35
Figure 34: Nombre des ménages selon le milieu de résidence en 2014 et 2024	37
Figure 35: Nombre des ménages et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence	38

Figure 36: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence En 2014 et 2024	38
Figure 37: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en (%)	39
Figure 38: La Répartition (en %) des ménages selon le type de logement en 2014 et 2024	39
Figure 39: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement par milieu de résidence (%)	40
Figure 40: Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation en 2014 et 2024.....	41
Figure 41: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en (%)	41
Figure 42: Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement en (%).....	42
Figure 43: Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement en 2014 et 2024.....	43
Figure 44: Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2024(%)	44
Figure 45: Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers en (%)	44
Figure 46: Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%)	45

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, réalisé en septembre 2024 sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi et conformément aux recommandations des Nations Unies, constitue une base de données d'indicateurs démographiques et socioéconomiques couvrant tous les niveaux territoriaux. Il permet une prise de décision éclairée pour le développement du pays. Cette opération s'inscrit dans un contexte national marqué par l'adoption d'un modèle d'État social et d'une économie inclusive impactée par les répercussions de crises multiples, notamment la pandémie de Covid-19, la sécheresse et l'inflation.

La réalisation de cette opération nationale a bénéficié de nouveautés technologiques et méthodologiques visant à optimiser le coût budgétaire et à améliorer la qualité des données collectées. Il s'agit d'une :

- **Cartographie moderne** du territoire national et des établissements économiques, basée sur un Système d'Information Géographique mobile. Cette approche a permis de subdiviser le territoire national en districts de recensement assurant le géo référencement des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.
- **Méthodologie basée sur un double questionnaire :**
 - **Questionnaire court**, administré à l'ensemble des ménages, permettant de recueillir des données sur les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares, tels que la migration internationale et la mortalité.
 - **Questionnaire long, administré** à un échantillon de **20%** des ménages, qui explore des thématiques émergentes, telle que la couverture médicale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et les questions liées à l'environnement. En outre, il approfondit des thèmes classiques des recensements, notamment la fécondité, le handicap, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité, ainsi que les conditions d'habitat des ménages.
- **Formation en deux phases**, la première, en ligne, a concerné les bases théoriques, tandis que la seconde, réalisée en présentiel, dispensant une formation pratique sur tablette. Cette dernière s'est déroulée en trois étapes

pour permettre la formation d'un dispositif humain de 55.000 participants.

- **Collecte informatisée des données** auprès des ménages par l'utilisation de tablettes électroniques incorporant une application de collecte assistée par informatique. Ce dispositif a permis de tester instantanément la validité et la cohérence interne des déclarations des ménages et d'assurer un transfert sécurisé des données aux serveurs centraux. En parallèle, l'utilisation d'un système applicatif web a assuré le suivi en temps réel des enquêteurs, des contrôleurs et des superviseurs sur le terrain. En outre, l'adoption de ces technologies a permis la réduction des délais de traitement et de diffusion des résultats.

La présente note aborde les principaux résultats du recensement aux niveaux national et régional. Les indicateurs démographiques et socioéconomiques désagrégés aux niveaux régional, provincial et communal, sont accessibles sur le site officiel du Haut-Commissariat au Plan (www.hcp.ma).

Aperçu Général Sur La Préfecture

La préfecture d'Inzegane Ait Melloul qui a vu le jour après la restructuration de l'ex-province d'Agadir en 1994, se compose actuellement de six communes, dont quatre communes urbaines (ou municipalités) : Inzegane, son chef-lieu, Aït Melloul, Dcheïra El Jihadia et Lqliaa , et deux communes rurales, Temsia et Oulad Dahou. Elle s'étend sur 293 km² et abrite plus de 636 916 habitants en 2024, soit 2173 habitants/km² en 2024 contre 1847 habitants/km² en 2014. Elle présente un fort taux d'urbanisation, atteignant 95,1 % en 2024.

En dépit de sa faible superficie, la préfecture d'Inzegane Ait Melloul est très active par ses commerces abondants. Essentiellement urbaine, la préfecture possède deux grandes villes : Inzegane et Aït Melloul. La première est connue pour son commerce prolifique, alors que la seconde est longée par sa zone industrielle et ses activités liées à l'agriculture.

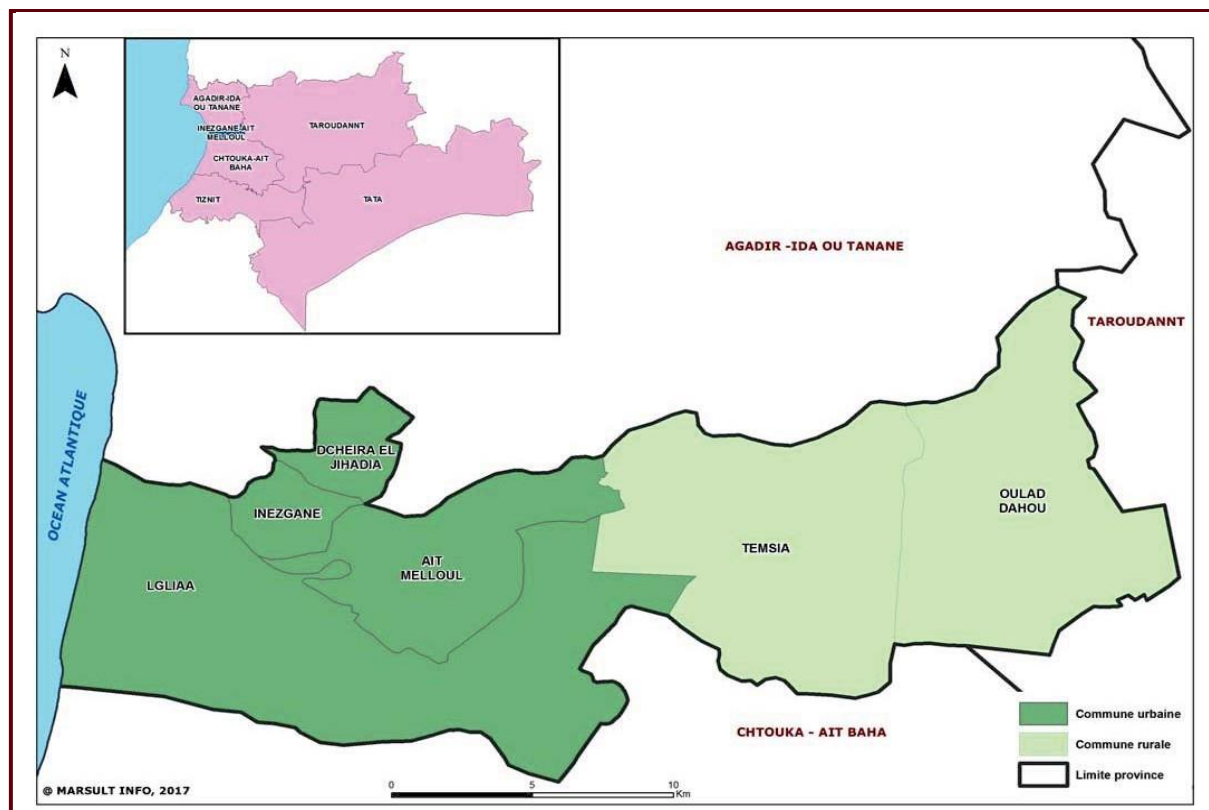
Cette activité fait de cette préfecture une plaque tournante en termes d'acheminement des biens et services vers les autres provinces du pays et vers l'étranger, de par les échanges de biens et services importés et exportés. Les autres communes sont Temsia et Oulad Dahou, à vocation agricole, ainsi que Dcheira El Jihadia et Lqliâa, bien plus populaires, à vocation commerciale.

Figure 1 : Organisation administrative de la préfecture

	Nombre de Cercles	Nombre de Communes		
		Urbaines	Rurales	Ensemble
InzeganeAitMelloul	1	4	2	6
Souss - Massa	17	21	154	175
Part de la préfecture	5,9	19	1,3	3,4

Source : Annuaire Statistique Régional souss massa 2020

Figure 2 : Organisation administrative de la préfecture d'Inzegane Ait Melloul



Chapitre I :

Les caractéristiques démographiques de la population de la préfecture

1.L'accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. Et c'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

Au 1er septembre 2024, la population légale de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul comptait 636.916 habitants, soit 21,08% de la population régionale et environ 1,72% de la population nationale.

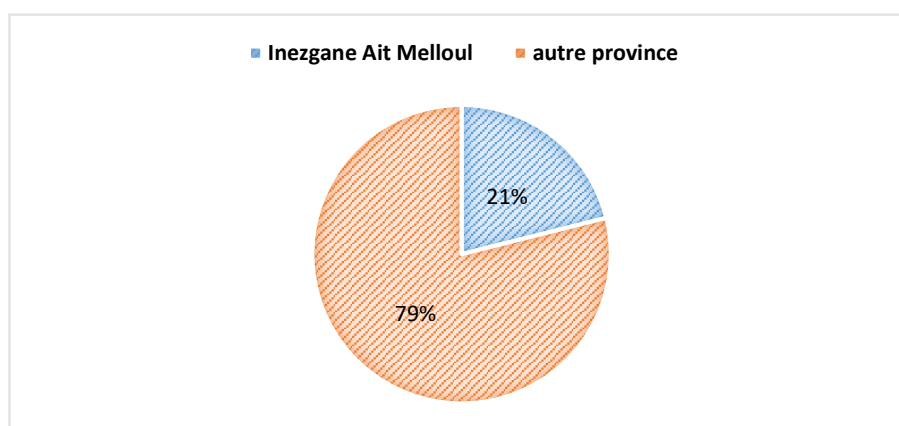
Figure 3: Population légale de la préfecture par milieu de résidence

Milieu de résidence	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	605684	31232	636916
Région	1 816102	1 204329	3 020431
National	23 110 108	13 718 222	36 828 330

Source : RGPH 2024

Par milieu de résidence, La population de la préfecture est composée majoritairement de citadins avec une proportion qui atteint 95,1%. En plus, cette population de résidence urbaine constitue 33,35% de la population urbaine régionale et 2,62% de celle nationale.

Figure 4: Part de la population préfectorale dans la population Régionale en (%)



Source : RGPH 2024

La population légale de la préfecture d’Inzegane Ait Melloul a augmenté, entre les recensements de 2014 et 2024, de presque 95798 habitants, en passant de 541.118 à 636.916 habitants.

Cet accroissement est essentiellement le fait du milieu urbain dont la population a augmenté de 91.978 habitants, ce qui représente un taux d’accroissement annuel moyen de 1,64%. Par contre, les populations régionale et nationale ont connu un accroissement positif, mais moins important, puisque leurs taux d’accroissement annuel moyen ont atteint 1,21% et 0,85% respectivement.

Figure 5: Evolution de la population de la Préfecture entre 2014 et 2024

milieu de résidence	2014	2024	Taux d'accroissement Annuel moyen (%)
Urbain	513 706	605684	1,66
Rural	27 412	31232	1.31
Ensemble	541 118	636916	1,64
Région	2 676 847	3 020431	1,21
National	33 848 242	36 828 330	0,85

Source : RGPH 2014 et 2024

Différencié selon le milieu de résidence, le taux d'accroissement annuel moyen est de 1,66% en milieu urbain, et 1,31% en milieu rural.

2.L'urbanisation de la préfecture

La croissance de la population urbaine résulte de plusieurs facteurs : d’une part, et de plus en plus, de la croissance démographique naturelle des populations urbaines, d’autre part, des mouvements migratoires des campagnes plus ou moins lointaines vers les villes et du passage de petits bourgs ruraux au statut de centre urbain – qui constitue à proprement parler le phénomène d’urbanisation – ainsi que l’absorption de groupements ruraux à la périphérie des villes en extension.

Pour mieux le saisir, il est utile d’en mesurer le rythme par le suivi de l’évolution du taux d’urbanisation qui est la population urbaine rapportée à la population totale.

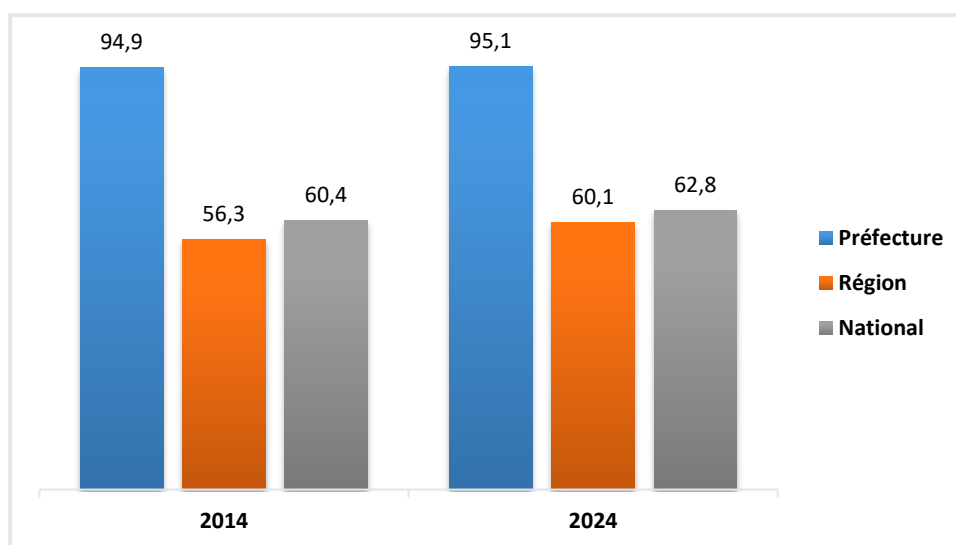
L’analyse des données présentées au tableau, montre que le taux d’urbanisation enregistré, au niveau de la préfecture d’inezgane Ait Melloul (95,1%) est supérieur

considérablement à celui de la région 60,1% et à celui enregistré au niveau national qui est de l'ordre de 62,8%.

En effet, le taux d'urbanisation d'inezgane Ait Melloul est passé de 94,9% en 2014 à 95,1% en 2024, soit de l'écart de 0.2 points, contre 3,8 points au niveau régional et 1,6 points pour l'ensemble du pays.

Il apparaît donc que la préfecture d'inezgane Ait Melloul connaît une urbanisation intense méritant toute l'attention nécessaire, vu les conséquences socio-économiques qu'elle entraîne et qu'elle ne manquera pas d'entraîner à l'avenir.

Figure 6 : Evolution du taux d'urbanisation(%)



Source : RGPH 2014 et 2024

3. Structure de la population par sexe et âge

La connaissance de la structure par sexe et âge d'une population est d'une grande importance et pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitation etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également d'un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio- économiques.

3.1. Population selon les âges quinquennaux

La lecture du tableau ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la préfecture d'inezgane Ait Melloul est une population extrêmement jeune puisque 26,2% des personnes sont âgées de moins de

15 ans, 34,6% ont moins de 20 ans et 49,6% ont moins de 30 ans. La population d'âge scolaire (6-14 ans) représente 18,9% de la population totale (avec 18,9 % dans le milieu urbain et 19,3% dans le milieu rural). La population en âge d'activité (15-59 ans) représente 62,7% de la population. Ceci montre qu'en moyenne, presque deux personnes sur trois est potentiellement active. En fin, la part de la population de 3ème âge (60 ans et plus) représente 11,2% de la population totale contre 7.1% en 2014.

Figure 7 : Population préfectorale par milieu de résidence, sexe et âge quinquennal

Groupes d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	M*	F*	T*	M	F	T	M	F	T
0-4ans	7,6	7,0	7,3	7,5	6,9	7,2	7,6	7,0	7,3
5-9	9,5	9,0	9,2	9,6	9,0	9,3	9,5	9,0	9,2
10-14	9,9	9,4	9,7	10,2	9,7	10,0	10,0	9,4	9,7
15-19	8,6	8,3	8,4	8,9	8,6	8,8	8,6	8,3	8,4
20-24	7,6	8,2	7,9	7,2	7,3	7,2	7,6	8,1	7,9
25-29	6,7	7,5	7,1	6,4	6,2	6,3	6,7	7,4	7,1
30-34	7,1	8,0	7,6	6,7	7,0	6,8	7,1	7,9	7,5
35-39	7,3	7,8	7,5	6,4	7,3	6,9	7,2	7,7	7,5
40-44	7,3	7,6	7,5	6,9	7,4	7,2	7,3	7,6	7,4
45-49	6,5	6,6	6,5	6,5	7,4	6,9	6,5	6,6	6,5
50-54	5,9	5,8	5,8	6,3	6,2	6,3	5,9	5,8	5,9
55-59	4,6	4,5	4,5	4,6	4,6	4,6	4,6	4,5	4,5
60-64	4,3	4,0	4,2	4,6	4,1	4,4	4,3	4,0	4,2
65-69	2,9	2,4	2,7	3,0	2,9	3,0	2,9	2,5	2,7
70-74	2,1	1,8	1,9	2,1	2,2	2,2	2,1	1,8	2,0
75 et+	2,2	2,3	2,2	2,9	3,2	3,0	2,2	2,4	2,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

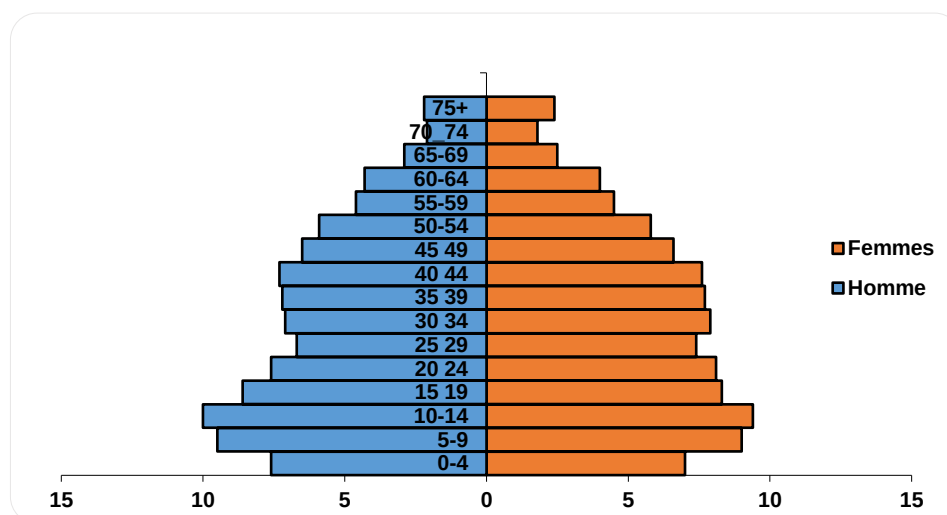
Source : RGPH 2024

*M : masculin

*F : Féminin

*T : Total

Figure 8 : Pyramide des âges de la population



Source : RGPH 2024

4. Etat matrimonial de la population

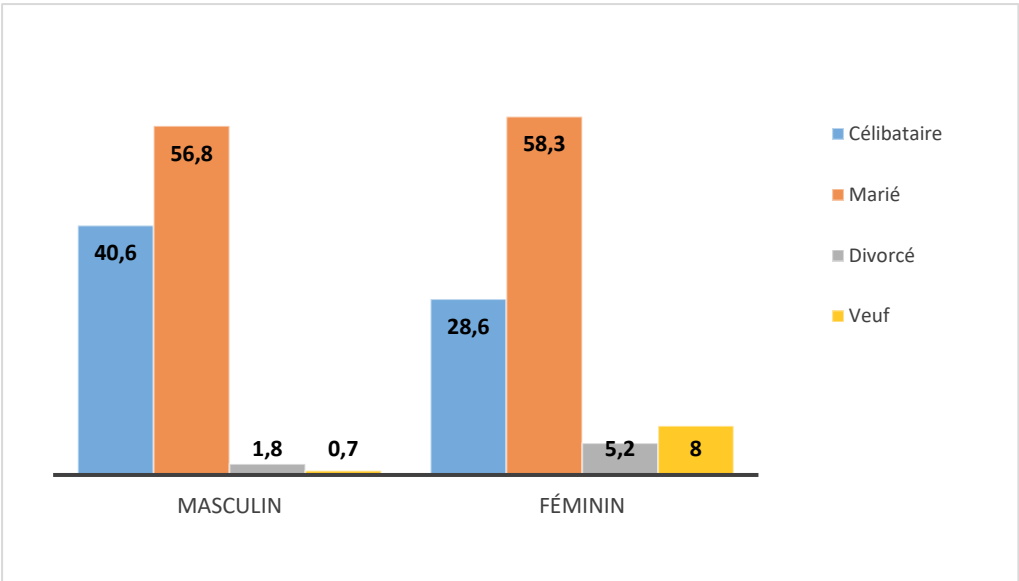
L'analyse de la situation matrimoniale des individus est d'une grande importance dans la mesure où l'état matrimonial exerce une influence sur la dynamique de la population par l'intermédiaire de la fécondité.

L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial fait ressortir que plus de la moitié des personnes recensées sont mariées 57.6%, 34,5% de cette population sont célibataires, 3,5% divorcés et 4,4% sont veufs.

Ces proportions sont respectivement de 58,9%, 33,1%, 2,9% et 5,1% au niveau régional.

Par sexe, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (40,6%) que chez les femmes (28,6%), Celle des mariés est presque la même pour les deux sexes 56,8% pour les hommes et 58,3% pour les femmes. Par contre, les statuts de divorcé et de veuf sont plus élevés chez les femmes (8% des veuves et 5,2% des divorcées), que les hommes (0,7% des veufs et 1,8% des divorcés).

Figure 9 : Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)



Source : RGPH 2024

Par milieu de résidence, on constate que la structure de l'état matrimonial est relativement la même en milieu urbain qu'en milieu rural. Montre, encore une fois, la prédominance du statut des mariés (53,2% en milieu urbain contre 52,2% en milieu rural).

Figure 10: Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence(%)

		Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	Célibataire	34.7	31.7	34.5
	Marié	57.4	60.6	57.6
	Divorcé	3.5	3.2	3.5
	Veuf	4.4	4.5	4.4
Région	Célibataire	34.7	30.6	33.1
	Marié	57.4	61.2	58.9
	Divorcé	3.5	2.1	2.9
	Veuf	4.5	6.1	5.1

Source : RGPH 2024

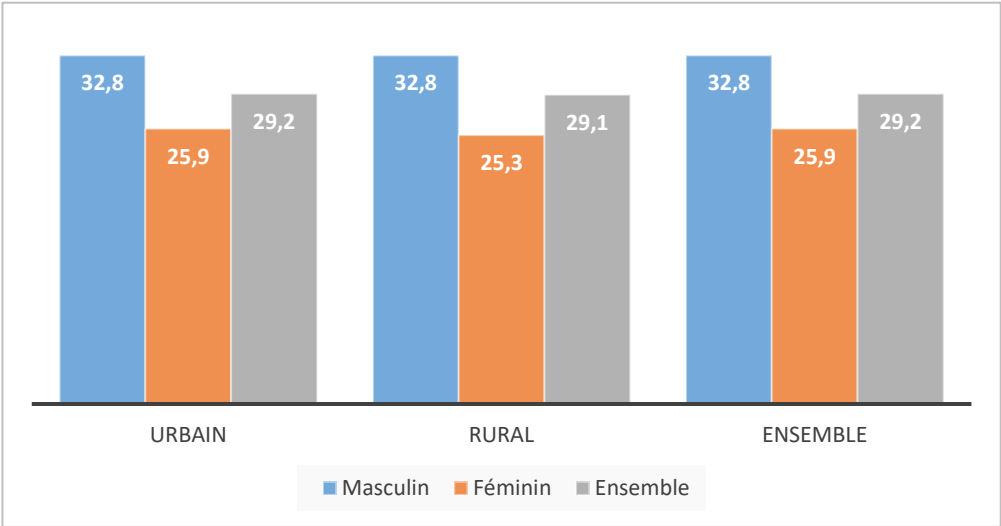
5. Age moyen au 1^{er} mariage

L'âge moyen au premier mariage permet de résumer le calendrier de la nuptialité des célibataires. Il désigne l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

La lecture des données de la figure ci-dessous révèle que l'âge moyen au premier mariage au niveau de La préfecture d'inezgane Ait Melloul est de 29,2 ans, presque le même que celui calculé au niveau régional (29).

Par milieu de résidence, on constate que l’âge moyen au premier mariage est presque le même en milieu urbain qu’en milieu rural (respectivement 29,2 ans et 29,1 ans). Par sexe, les femmes se marient plus tôt que les hommes, 25,9 ans contre 32,8 ans (un écart de 6,9 ans) au niveau de la préfecture et 25,6 ans contre 32,5 ans au niveau régional.

Figure 11: Age moyen au premier mariage selon sexe et milieu de résidence



Source : RGPH 2024

6. Le niveau de la fécondité

Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes durant une année pour une tranche d’âge donnée et le nombre total de femmes de cette tranche d’âge, il sert à calculer l’indice synthétique de fécondité.

L’indice synthétique de fécondité (ISF), est le nombre moyen d’enfants nés vivants d’une femme pendant sa vie de procréation. Cet indice constitue un élément essentiel de l’accroissement naturel de la population.

En 2024, l’ISF de La préfecture d'inezgane Ait Melloula atteint 1,74 enfants par femme, soit un niveau qui est légèrement inférieur par rapport au niveau régional (1,86 enfants par femmes).

Figure 12: Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Préfecture	1,73	1,92	1,74
Région	1,73	2,1	1,86
National	1,77	2,37	1,97

Source : RGPH 2024

L'analyse de cet indice dans l'espace montre que les femmes issues du milieu rural sont relativement plus fécondes que celles du milieu urbain. En effet, la femme citadine met au monde, en moyenne 1,73 enfants au cours de sa vie féconde contre 1,92 enfants par femme rurale.

On constate aussi que ,comparé aux données du RGPH 2014, cet indice a enregistré une baisse de 0,36 point, en passant de 2,1 enfants par femme en 2014 à 1,74 enfants par femme en 2024.

7. Handicap

Se référant aux normes des Nations Unies, le HCP considère comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

Une même personne peut souffrir, bien entendu, d'une incapacité dans un domaine ou plus de l'activité de la vie quotidienne.

Figure 13: Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence

	Préfecture			Région			National		
Milieu	U	R	E	U	R	E	U	R	E
Masculin	3,9	5,4	4,0	3,7	5,8	4,5	4,2	5,6	4,7
Féminin	3,9	5,0	3,9	3,7	5,6	4,5	4,3	5,6	4,8
Ensemble	3,9	5,2	4,0	3,7	5,7	4,5	4,2	5,6	4,8

Source : RGPH 2024

Selon les résultats du RGPH 2024, la préfecture d'inezgane Ait Melloulprésente un taux de prévalence du handicap de l'ordre de 4%, inférieur à celui enregistré au niveau régional de 0,5 points (4,5%) et de 0,8 points à la moyenne nationale (4,8%).

Selon le milieu de résidence, les ruraux sont relativement plus exposés au risque d'incapacité que les urbains. Le taux de prévalence du handicap en milieu rural (5,2%) dépasse de 1,2points celui enregistré en milieu urbain (4%).

Par sexe, On n’observe pas de différences significatives de cette prévalence entre les femmes (3,9%) et les hommes (4%).

Chapitre II :

L'alphabétisation et la scolarisation

1. L'aptitude à lire et à écrire

L'analphabétisme, la connaissance des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, trois situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

Il est à préciser, par ailleurs, que la mesure de l'analphabétisme se réfère à la population âgée de 10 ans et plus; conformément aux recommandations de l'Organisation des Nations Unies.

1.1.L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante et ce par sexe et par milieu de résidence.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat 2024, le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus dans la préfecture d'Inezgane Ait Mellou est de 21,1%, il est inférieur à celui relevé au niveau régional (26,2%).

Figure 14: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	13,4	19,8	13,7
Féminin	27,9	37,6	28,4
préfecture	20,7	28,7	21,1
Région	19,2	36,7	26,2

Source : RGPH 2024

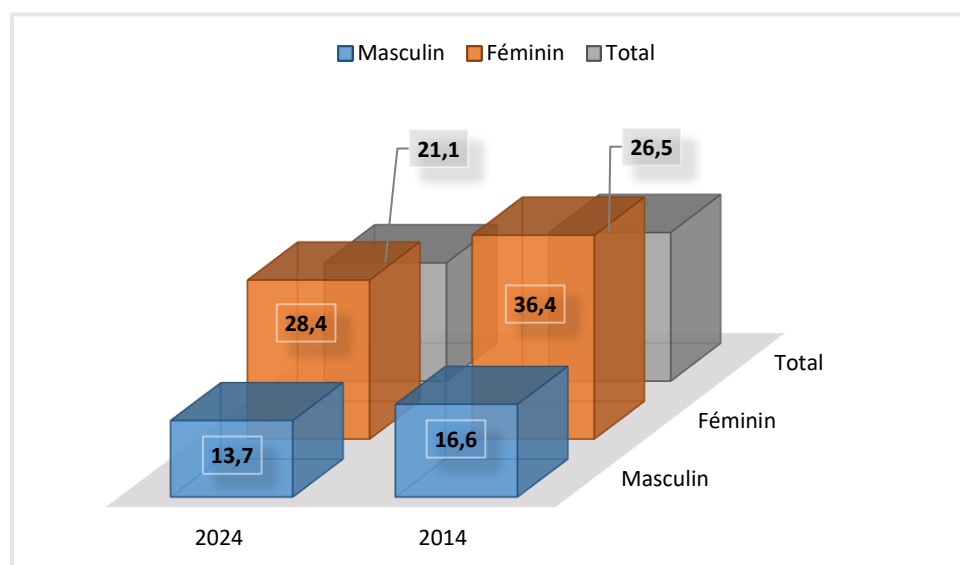
La différenciation par milieu de résidence, montre que le phénomène d'analphabétisme est beaucoup plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain, soit un écart absolu de 8 points.

Par ailleurs, la situation est encore plus alarmante par sexe. En effet, 28,4% de la population féminine est analphabète, contre 13,7% de celle masculine. Cette situation s'aggrave davantage chez les femmes rurales, puisque 37,6 % d'entre elles sont analphabètes.

La situation de l'éducation a connu une amélioration notable entre les deux recensements. Pour sa part, le taux d'analphabétisme durant la période intercensitaire (2014/2024) a baissé de 5,4 points, passant de 26,5% en 2014 à 21,1% en 2024. Cette amélioration a été observée aussi par sexe que par milieu de résidence. Le taux d'analphabétisme féminin est passé de 36,4% en 2014 à 28,4% en 2024, soit, une baisse de

8 points. De même, celui masculin est passé de 16,6% en 2014 à 13,7% en 2024, soit un recul de 2,9 points.

Figure 15: Evolution du taux d'analphabétisme par sexe entre 2014 et 2024(%)



Source : RGPH 2014 et 2024

1.2. La connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour le niveau provincial sont données par le tableau n°12 ci-après.

Parmi les personnes alphabétisées, 99,2% savent lire et écrire l'Arabe, et 63,5% connaissent le Français et 23,7% savent lire et écrire l'Anglais et 2,5% pour la langue Amazigh.

Selon le sexe, la proportion des femmes qui lisent et écrivent le français et l'anglais est légèrement supérieure à celle enregistrée chez les hommes. Cette situation est vérifiée aussi bien dans le milieu urbain que rural.

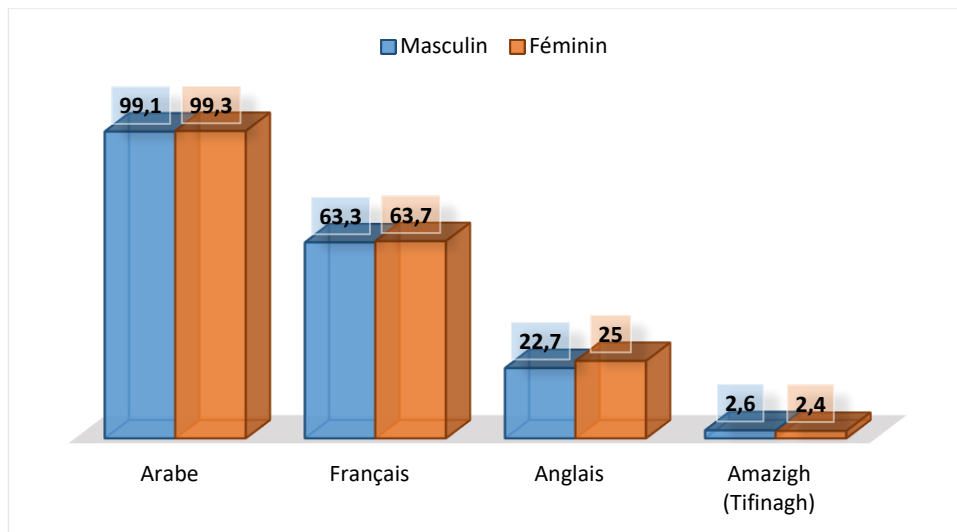
Figure 16: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%)

		Arabe	Français	Anglais	Amazigh (Tifinagh)
Urbain	Masculin	99,1	63,7	23,1	2,5
	Féminin	99,3	64,0	25,3	2,3
	Total	99,2	63,8	24,1	2,4
Rural	Masculin	99,4	55,2	14,7	3,8
	Féminin	99,3	56,3	16,9	3,9
	Total	99,4	55,7	15,7	3,8
Ensemble	Masculin	99,1	63,3	22,7	2,6

	Féminin	99,3	63,7	25,	2,4
	Total	99,2	63,5	23,7	2,5

Source : RGPH 2024

Figure 17: Population alphabétisée selon les langues lues et écrites et le sexe (%)



Source : RGPH 2024

2. La population scolarisée

La scolarisation et le niveau d’instruction ont toujours été considérés comme des variables clés du niveau de développement économique et social. En même temps, ce sont des composantes principales dans les analyses socioéconomiques et démographiques.

Le calcul du taux de scolarisation, tableau n°14, montre qu’au niveau de La préfecture d'inezganeAit Melloul, 97,3% des enfants âgés de 6 à 11 ans sont scolarisés au moment du recensement. Ce taux est supérieur à ceux enregistrés au niveau régional (96,8%) et au niveau national (95,8%).

Figure 18: Taux de scolarisation des enfants (6 à 11 ans) par sexe et milieu de résidence en 2023/2024 (%)

		Urbain	Rural	Ensemble
préfecture	Masculin	97,2	96,3	97,1
	Féminin	97,6	95,8	97,5
	Total	97,4	96,0	97,3
Région	Masculin	96,7	96,6	96,7
	Féminin	97,1	96,4	96,9
	Total	96,9	96,5	96,8
National	Masculin	96,1	95,2	95,7

	Féminin	96,5	95,1	95,9
	Total	96,3	95,1	95,8

Source : RGPH 2024

L'analyse par milieu de résidence montre que le taux enregistré en milieu rural de la préfecture (96%) est inférieur de celui enregistré en milieu urbain (97,4%).

Par sexe, le taux de scolarisation enregistré dans le milieu rural chez les garçons est relativement supérieur à celui enregistré chez les filles (96,3% contre 95,8%) alors qu'en milieu urbain les filles sont plus scolarisées que les garçons (97,6% contre 97,2%) .

3. Niveau d'étude de la population

La répartition de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude, fait apparaître que 28,4% de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau inférieur de 5 points à celui enregistré au niveau régional (33,1%). Aussi, cette proportion s'élève-t-elle à 34,1% en milieu rural contre 28,1% en milieu urbain.

Figure 19: Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et par milieu de résidence

Niveau d'étude	préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	28,1	34,1	28,4	26,9	42,3	33,1
Préscolaire	2,8	3,2	2,9	2,5	1,9	2,3
Primaire	26,5	28,3	26,6	26	30,8	27,9
Secondaire Collégial	18,6	18,3	18,6	18	14,2	16,5
Secondaire Qualifiant	13,6	8,7	13,4	14	6	10,8
Supérieur	10,3	7,5	10,1	12,6	4,8	9,5

Source : RGPH 2024

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire 26,6%, suivi par celle ayant atteint un enseignement secondaire collégial avec 18,6% et le secondaire qualifiant avec 13,4% par contre, la population scolarisée ayant atteint un niveau supérieur ne représente que 10,1%.

Selon le milieu de résidence, la population sans niveau scolaire est plus présente en milieu rural avec 34,1% contre 28,1% en milieu urbain. La part de la population ayant atteint

le primaire est relativement plus importante en milieu rural (28,3%) qu'en milieu urbain (26,5%), alors que pour les niveaux secondaire collégial ,secondaire qualifiant et supérieur l'urbain l'emporte avec des écarts importants. Ceci montre les difficultés que rencontrent les ruraux d'aller au bout de leurs études.

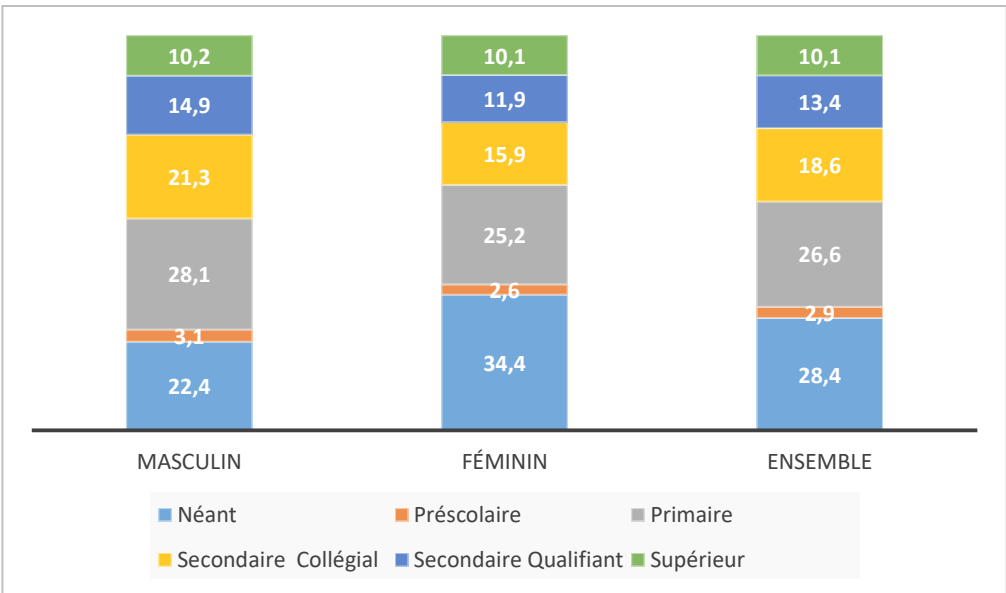
Figure 20: Répartition (en %) de la population scolarisée selon le niveau d'étude et le sexe

Niveaud'étude	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	22,2	34	28,1	26,2	42	34,1	22,4	34,4	28,4
Préscolaire	3,1	2,6	2,8	3,4	2,9	3,2	3,1	2,6	2,9
Primaire	28	25,1	26,5	30,5	26	28,3	28,1	25,2	26,6
SecondaireCollégial	21,3	16	18,6	22,2	14,3	18,3	21,3	15,9	18,6
SecondaireQualifiant	15,1	12,1	13,6	9,9	7,5	8,7	14,9	11,9	13,4
Supérieur	10,3	10,2	10,3	7,8	7,2	7,5	10,2	10,1	10,1

Source : RGPH 2024

Selon le sexe, 34,4% des femmes de la préfecture n'ont aucun niveau d'étude contre 22,4% pour les hommes. Ceci montre l'existence d'un retard considérable en matière de scolarisation de la population féminine, notamment en milieu rural où 42% des femmes, de plus de 10 ans, n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire par contre les personnes de sexe masculin demeurent sur représentées relativement à tous les niveaux.

Figure 21: Répartition de la Population âgée de 10 ans et plus par niveau d'étude et par sexe en (%)



Source : RGPH 2024

4. langues locales utilisées

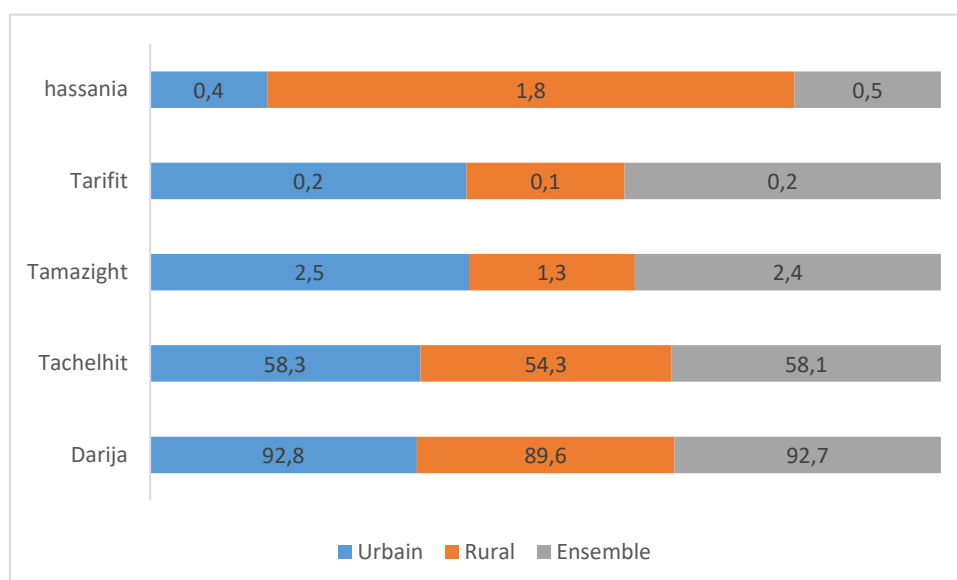
La population résidente dans la préfecture d'inezgane Ait Melloul parle en premier lieu le dialecte arabe «Darija» avec 92,7%, et surtout en milieu urbain avec 92.8%, alors que cette proportion baisse en milieu rural pour atteindre 89,6%.

Tachelhit est la deuxième langue la plus utilisée vu que la préfecture appartient à la zone de Souss. La proportion de la population qui parle la langue Tachelhit se situe en 2024 à 58,1%.

Cette proportion est beaucoup plus élevée en milieu urbain (58,3%) qu'en milieu rural (54,3%).

La pratique d'autres langues est faible avec 3,1% (dont Tamazight 2,4%, Hassania 0,5% et Tarifit 0,2%).

Figure 22: Langues locales utilisées



Source : RGPH 2024

Chapitre III :

Activité économique et emploi

1. Participation à l'activité économique

Le présent chapitre abordera les caractéristiques socio-économiques de la population en procédant d'abord à des comparaisons des niveaux d'activité dans le temps et entre les sexes. Ensuite on s'intéressera aux structures professionnelles et économiques de la population active.

1.1.Type et niveau d'activité

En 2024, la population de la préfecture d'inzegane Ait Melloul se compose de 207 569 personnes actives (22,7% de la population active régionale) et de 255 823 personnes inactives (19,5% de la population inactive régionale).

Figure 23: Population selon le type d'activité et le sexe

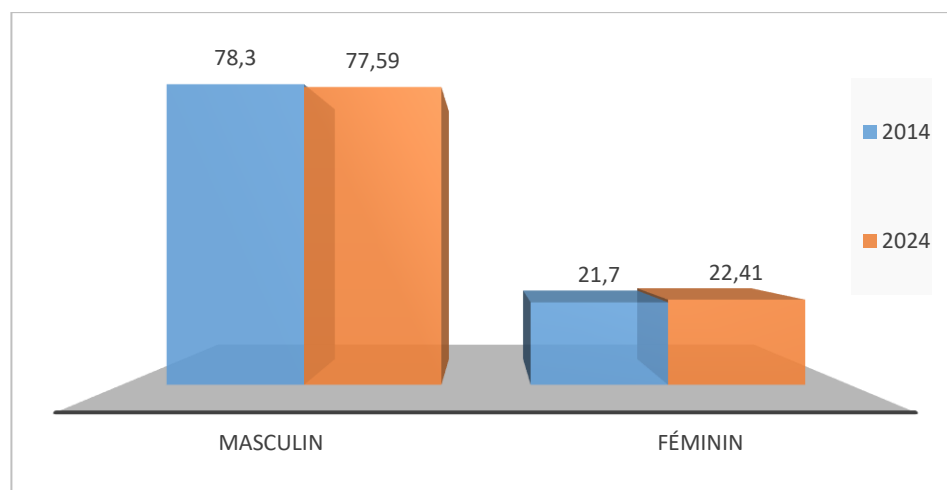
		Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
Préfecture	Actif	161 061	77,59%	46 509	22,41%	207 569	100
	Inactif	68 183	26,65%	187 639	73,35%	255 823	100
	Total	229 244	49,47%	234 148	50,53%	463 392	100
Région	Actif	734 098	80,63%	176 366	19,37%	910 465	100
	Inactif	348 622	26,70%	957 047	73,30%	1 305 668	100
	Total	1 082 720	48,86%	1 133 413	51,14%	2 216 133	100
National	Actif	8 847 223	79,44%	2 290 465	20,56%	11 137 688	100
	Inactif	4 335 404	27,69%	11323934	72,31%	15 659 338	100
	Total	13182627	49,19%	13614399	50,81%	26 797 026	100

Source : RGPH 2024

Par rapport à 2014, la population active a enregistré une augmentation de 20 655 personnes en passant de 186 914 actifs en 2014 à 207 569 actifs en 2024.

Quant à la population provinciale inactive, elle se caractérise par une prépondérance des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte plus de 7 femmes, ce qui est aussi constaté au niveau de la région.

Figure 24: Répartition en % de la population active selon le sexe en 2014 et 2024



Source : RGPH 2014 et 2024

En outre, la structure par sexe de la population active de la préfecture, est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque les hommes en constituent 77,6%, contre 22,4% pour les femmes.

Cette structure suit la même tendance que celle enregistrée aux niveaux régional et national.

Par ailleurs, la répartition de la population active par milieu de résidence et par sexe, montre que sur un total de 207 569 actifs que compte l'ensemble de la préfecture, les citadins en constituent presque la totalité (95,5%).

Figure 25: Population active par sexe et milieu de résidence

		Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
Préfecture	Urbain	153 137	95,08%	45 054	96,87%	198 190	95,48%
	Rural	7 924	4,92%	1 455	3,13%	9 379	4,52%
	Ensemble	161 061	100%	46 509	100%	207 569	100%
Région	Urbain	455 739	62,08%	142 631	80,87%	598 370	65,72%
	Rural	278 360	37,92%	33 735	19,13%	312 095	34,28%
	Ensemble	734 098	100%	176 366	100%	910 465	100%
National	Urbain	5 573 292	62,99%	1 966 748	85,87%	7 540 040	67,70%
	Rural	3 273 931	37,01%	323 717	14,13%	3 597 648	32,30%
	Ensemble	8 847 223	100%	2 290 465	100%	11 137 688	100%

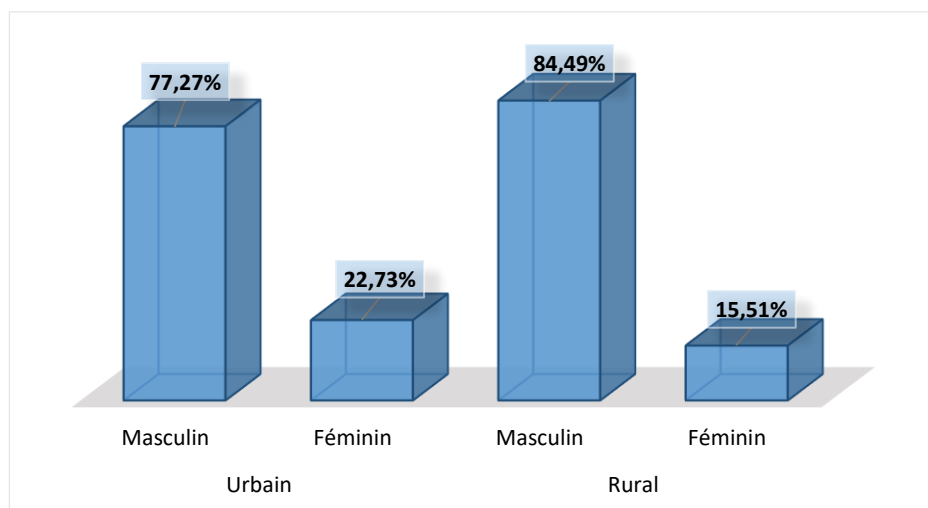
Source : RGPH 2024

Pour les femmes actives citadines 96,9% contre 3,13% pour les femmes actives rurales, alors pour les hommes actifs dans le milieu urbain (95,1%) contre (4,9%) dans le milieu rural.

Au niveau régional, les femmes actives citadines l'emportent (80,9%) sur celles rurales (19,1%). Ce constat reste valable pour les hommes actifs dont 62,1% sont des citadins et 37,9% sont des ruraux.

Au niveau national, les parts des hommes et des femmes actifs citadins atteignent respectivement 63% et 85,9%, l'emportant ainsi sur les actifs ruraux (37% pour les hommes et 14,1% pour les femmes).

Figure 26: Répartition de la population active selon le sexe et le milieu de résidence



Source : RGPH 2024

1.2.Taux net d'activité et taux de chômage

En 2024, La participation à l'activité économique, au niveau préfectoral s'élève à 44,8%, (45% en milieu urbain et 40,9% en milieu rural). Ce taux dépasse aussi bien celui enregistré au niveau régional (41,1%) que celui du niveau national (41,6%).

Figure 27: Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence en (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Urbain	70,3	20,2	45,0
	Rural	69,2	12,7	40,9
	Ensemble	70,3	19,9	44,8
Région	Urbain	69,4	21,0	44,8
	Rural	65,4	7,4	35,4
	Ensemble	67,8	15,6	41,1
National	Urbain	66,7	22,2	43,8

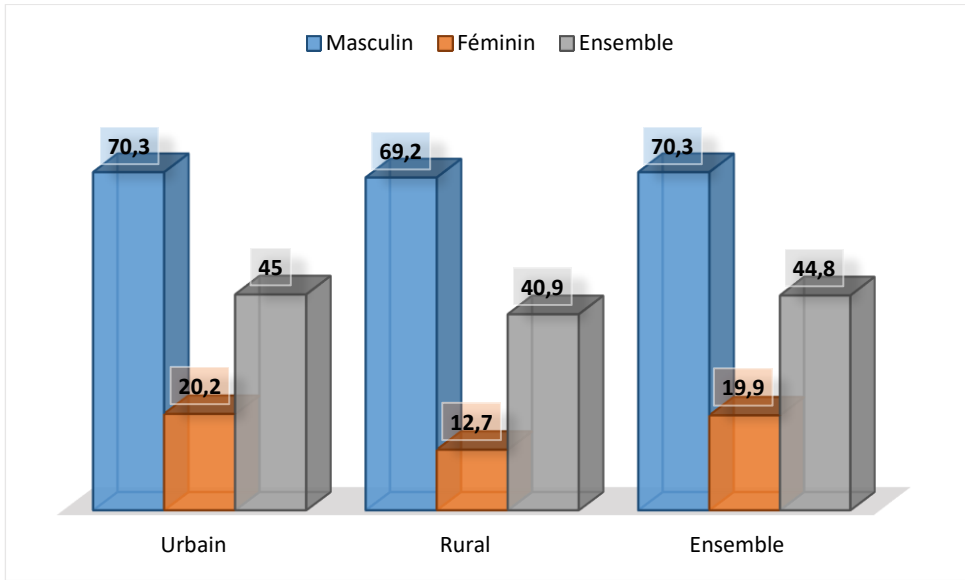
	Rural	67,9	6,8	37,6
	Ensemble	67,1	16,8	41,6

Source : RGPH 2024

Selon le sexe nous soulignons la forte participation des hommes par rapport aux femmes de la Préfecture 70,3% contre seulement 19,9% pour le sexe féminin (67,8% et 15,6% respectivement au niveau régional).

En plus, la prédominance de l’activité masculine est partout établie. en milieu urbain, le taux d’activité des hommes est de l’ordre de 70,3% contre 20,2% pour les femmes. De même en milieu rural, ces taux s’établissent respectivement à 69,2% et à 12,7%.

Figure 28: Taux net d’activité par sexe et milieu de résidence en (%)



Source : RGPH 2024

Le taux de chômage préfectoral, qui se situe en 2024 à 21%, est supérieur au taux enregistré au niveau régional (19,7%) et inférieur au taux enregistré au niveau national (21,3%).

Par milieu de résidence, le taux de chômage enregistré en milieu urbain de la Préfecture (21,1%) est supérieur à celui observé au niveau régional (19,8%) quant au taux de chômage du milieu rural 20,8%,ce dernier est supérieur à celui enregistré au niveau régional (19,6%) et inférieur au taux enregistré au niveau national (21,4%).

Figure 29: Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence en (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Urbain	18,5	29,3	21,1

	Rural	18,2	35,3	20,8
	Ensemble	18,5	29,5	21,0
	Urbain	17,3	27,8	19,8
Région	Rural	18,9	25,4	19,6
	Ensemble	17,9	27,4	19,7
	Urbain	19,7	25,5	21,2
National	Rural	20,7	28,5	21,4
	Ensemble	20,1	25,9	21,3
	Urbain	19,7	25,5	21,2

Source : RGPH 2024

Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché du travail.

2. Structure professionnelle de la population active

2.1. Situation dans la profession

La répartition de la population active selon la situation dans la profession, révèle une prédominance des salariés dans le secteur privé (52,2%), en seconde position, il y a les indépendants (26,9%), et en troisième position les salariés dans le secteur public (12,4%). Par contre, le poids des employeurs reste très faible puisqu'il ne représente que 2,3%.

La même tendance est observée au niveau régional, avec toutefois, une proportion des salariés dans le secteur privé (55,6%) ainsi que pour les indépendants (22,5%). Cependant, le statut d'employeurs reste le même que celui préfectoral (2,6%).

Figure 30: Population active selon la situation dans la profession par milieu de résidence en (%)

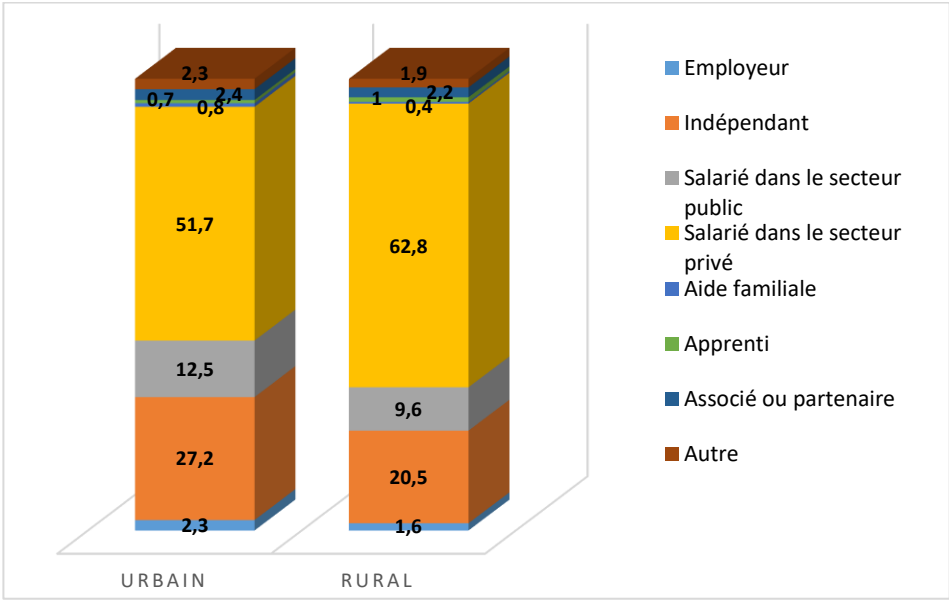
		Urbain	rural	Ensemble
Préfecture	Employeur	2,3	1,6	2,3
	Indépendant	27,2	20,5	26,9
	Salarié dans le secteur public	12,5	9,6	12,4
	Salarié dans le secteur privé	51,7	62,8	52,2
	Aide familiale	0,8	0,4	0,8
	Apprenti	0,7	1	0,8
	Associé ou partenaire	2,4	2,2	2,4

Région	Autre	2,3	1,9	2,3
	Total	100	100	100
	Employeur	3,2	1,5	2,6
	Indépendant	23,1	21,3	22,5
	Salarié dans le secteur public	15,3	9,2	13,2
	Salarié dans le secteur privé	52,5	61,4	55,6
	Aide familiale	0,8	1,1	0,9
	Apprenti	0,7	0,6	0,6
	Associé ou partenaire	2,3	1,8	2,1
	Autre	2,2	3,2	2,5
	Total	100	100	100

Source : RGPH 2024

Selon le milieu de résidence, c'est toujours le statut des salariés dans le secteur privé qui prédomine soit en milieu urbain (51,7%) qu'en milieu rural (62,8%). Suivis par les indépendants(27,2%) en milieu urbain et (20,5%) en milieu rural.

Figure 31: Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé selon le milieu de résidence en (%)



Source : RGPH 2024

Figure 32: Population active selon la situation dans la profession par sexe en (%)

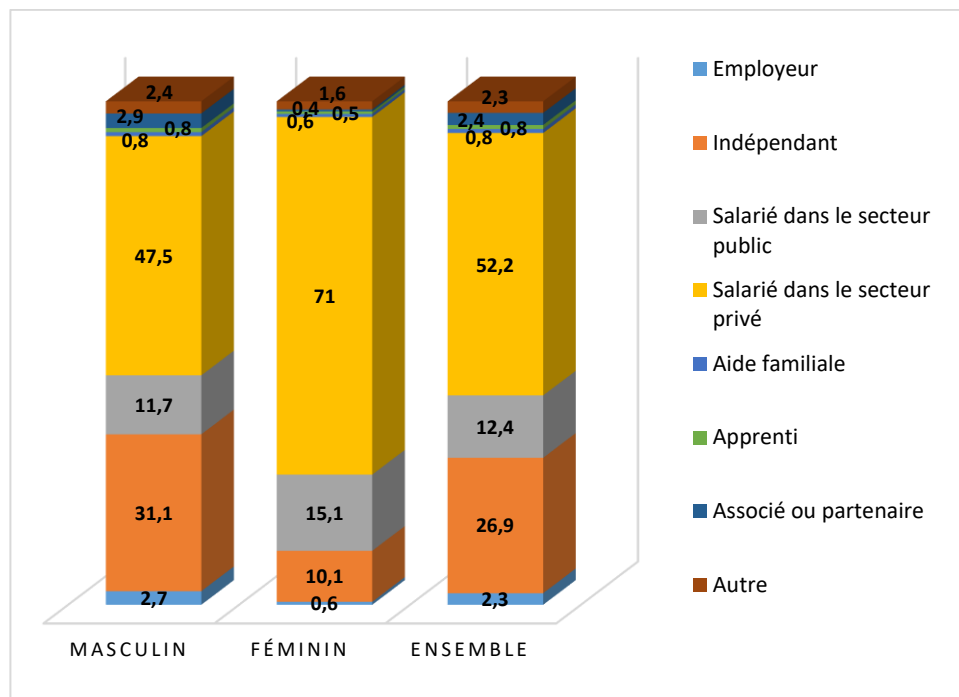
		Masculin	Féminin	Ensemble
Préfecture	Employeur	2,7	0,6	2,3
	Indépendant	31,1	10,1	26,9

Région	Salarié dans le secteur public	11,7	15,1	12,4
	Salarié dans le secteur privé	47,5	71	52,2
	Aide familiale	0,8	0,6	0,8
	Apprenti	0,8	0,5	0,8
	Associé ou partenaire	2,9	0,4	2,4
	Autre	2,4	1,6	2,3
	Total	100	100	100
	Employeur	2,9	1,2	2,6
	Indépendant	25,3	8,8	22,5
	Salarié dans le secteur public	12,1	18,6	13,2
	Salarié dans le secteur privé	53	67,7	55,6
	Aide familiale	0,8	1,3	0,9
	Apprenti	0,7	0,4	0,6
	Associé ou partenaire	2,4	0,7	2,1
	Autre	2,8	1,4	2,5
	Total	100	100	100

Source : RGPH 2024

La distribution des actifs occupés selon la situation dans la profession varie énormément en fonction du sexe. En effet, si pour le statut des indépendants ce sont les hommes (31,1%) qui l'emportent sur les femmes (10,1%), soit plus de 20 points d'écart, c'est l'inverse qui se produit au niveau du statut de salarié dans le secteur privé, puisque les femmes (71%) prédominent de 23,5 points d'écart par rapport aux hommes (47,5%). Mais, en parallèle, nous constatons l'existence d'un certain équilibre entre sexes pour les autres statuts.

Figure 33: Les actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le sexe en (%)



Source : RGPH 2024

Chapitre IV:

Ménages et conditions d'habitation

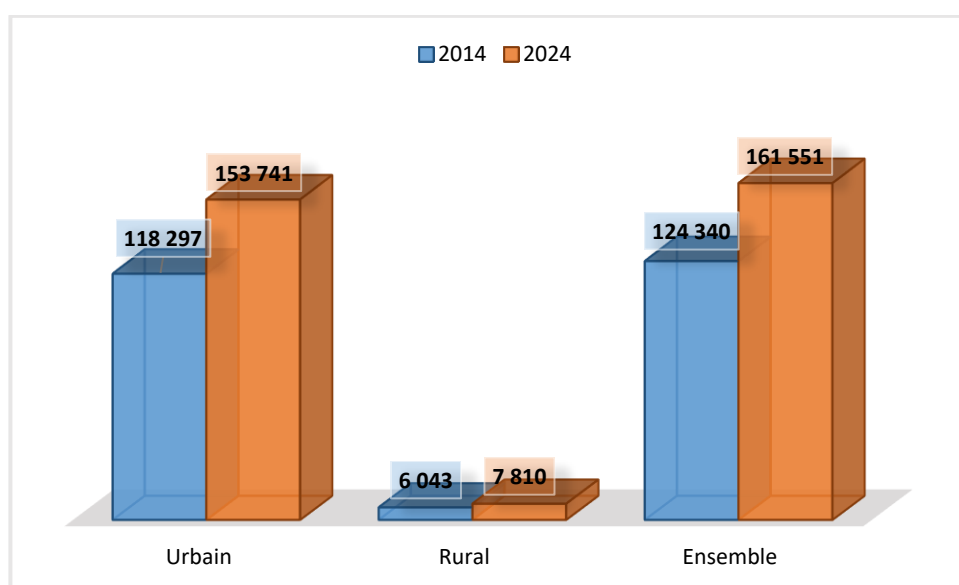
1. Les ménages

1.1. Effectif des ménages

En 2024, le nombre de ménages recensés s'élève à 161 551 dont 153 741 ménages citadins, soit 32,2% du total des ménages urbains de la région et 1,7% de ceux de l'ensemble du pays.

Par rapport au recensement de 2014, le nombre des ménages a connu une augmentation significative. Ainsi, il a passé de 124 340 ménages en 2014 à 161 551 ménages en 2024, enregistrant un taux d'accroissement annuel moyen de 2,65%. Il est à noter que le taux de croissance annuel des ménages dépasse le taux de croissance démographique, ce qui indique l'ampleur de l'impact des changements culturels, économiques et sociaux qui ont fait du ménage multi-membres un modèle faible au fil des années, contre l'essor du modèle du ménage nucléaire.

Figure 34: Nombre des ménages selon le milieu de résidence en 2014 et 2024



Source : RGPH 2014 et 2024

Selon le milieu de résidence le nombre des ménages urbains a connu une augmentation en passant de 118 297 ménages en 2014 à 153 741 ménages en 2024, et le nombre des ménages ruraux a connu une croissance de 1 767 ménages.

1.2. Taille des ménages

D'après les résultats de recensement de 2024, la taille moyenne des ménages, qui est l'une des caractéristiques démographiques qui ont un impact sur les conditions de vie des familles, se situe aux alentours de 3,9 personnes par ménage c'est le même enregistrement

dans le milieu urbain alors que dans le milieu rural est de 4 personnes.

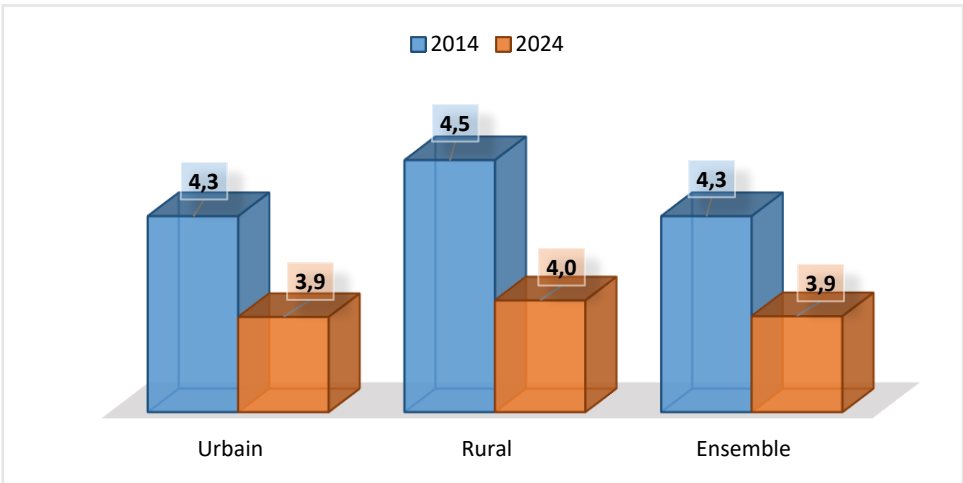
Figure 35: Nombre des ménages et taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

	Ménages			Taille Moyenne		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
préfecture	153 741	7 810	161 551	3,9	4,0	3,9
Région	476 722	308 486	785 208	3,8	3,9	3,8
National	6 173 930	3 101 108	9 275 038	3,7	4,4	4,0

Source : RGPH 2024

Entre 2014 et 2024, le nombre moyen de personnes par ménage a connu une diminution en passant de 4,3 personnes en 2014 à 3,9 en 2024, et cette baisse a concerné les deux zones où elle est devenue 3,9 personnes par ménage en milieu urbain contre 4,3 en 2014 et 4 personnes par ménage en milieu rural contre 4,5 en 2014.

Figure 36: Taille moyenne des ménages par milieu de résidence En 2014 et 2024



Source : RGPH 2014 et 2024

2. Conditions d'habitation

2.1. Type de logement

Le poids de chaque type de logement dépend de plusieurs facteurs notamment les conditions socio-économiques des ménages, l'aménagement du territoire ...etc. Le droit au logement et l'accès à des bonnes conditions d'habitation constituent l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité.

Dans ce sens, l'analyse des principaux indicateurs des conditions d'habitation, dont notamment, le type d'habitat, le statut d'occupation et les équipements de base (électricité,

eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

Selon les données du dernier recensement, la majorité des ménages de la préfecture d'inezgane Ait Melloul (88,7%) occupent des logements de type « maison marocaine », contre 74,5% au niveau de la région. Cette proportion atteint 88,6% en milieu urbain et 90,9% en milieu rural, le type de logement "appartement" vient en deuxième position avec 8,4% (8,1% pour la région), suivi par le type de logement "villa" avec 0,9% (1,2% pour la région).

Figure 37: Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en (%)

Type de logements	la préfecture			la Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa/ Étage de villa	0,9	0,3	0,9	1,7	0,4	1,2
Appartement	8,8	0,1	8,4	13,1	0,3	8,1
Maison marocaine	88,6	90,9	88,7	83,3	60,9	74,5
Habitat Sommaire	0,9	0,8	0,9	0,7	0,4	0,6
Logement rural	0,1	7,2	0,4	0,6	34,3	13,8
Autres	0,7	0,7	0,7	0,7	3,7	1,9

Source : RGPH 2024

Par rapport à 2014, on constate une augmentation de la part des maisons marocaines et un peu moins de celle des appartements (respectivement +1,6 et +1,1). On notera également la légère baisse, durant cette période, des parts de l'habitat de type sommaire ou bidonvilles (-0,6) et Le type de logement rural(-0,7).

Figure 38: La Répartition (en %) des ménages selon le type de logement en 2014 et 2024

Type de logements	2014			2024		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	2,1	0,6	2	0,9	0,3	0,9
Appartement	7,7	0,2	7,3	8,8	0,1	8,4
Maison marocaine	87,7	74,5	87,1	88,6	90,9	88,7
Habitat Sommaire	1,5	1,2	1,5	0,9	0,8	0,9
Logement rural	0,2	19,7	1,1	0,1	7,2	0,4

Autres	0,9	3,8	1	0,7	0,7	0,7
---------------	-----	-----	---	-----	-----	------------

Source : RGPH 2014 et 2024

2.2. Statut d'occupation du logement

En 2024, 57,3% des ménages de la préfecture d'inezgane ait-melloul sont des propriétaires ou copropriétaires de leurs logements, contre 69,5% au niveau régional. Quand aux ménages locataires ils sont de 33,6%. Ce taux est supérieur à ceux enregistrés au niveau régional (22%) et au niveau national (19,7%).

En milieu rural, la majorité des ménages sont propriétaires de leurs logements 81,1% contre 84,1% au niveau régional. Par contre les ménages locataires ne représentent que 9,6%.

En milieu urbain, 56,1% des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété et 34,9% sont "locataires".

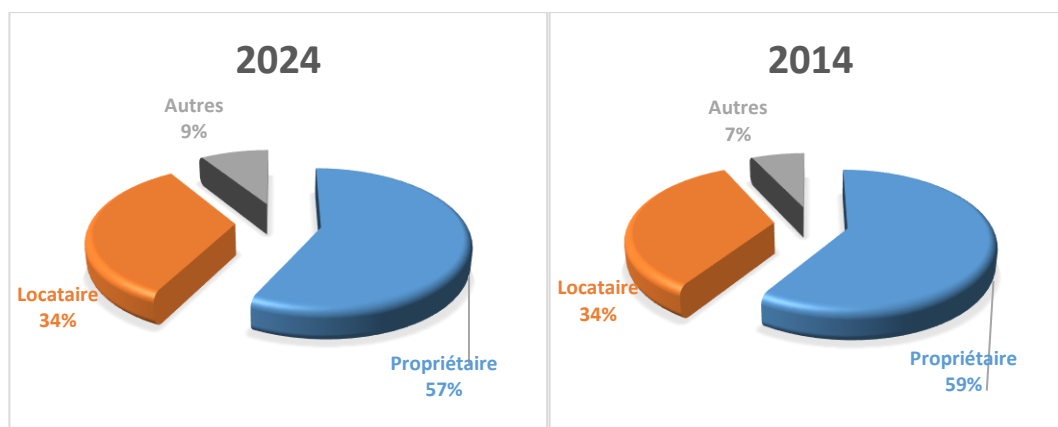
Figure 39: Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement par milieu de résidence (%)

Statut d'occupation	préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire	56,1	81,1	57,3	60	84,1	69,5
Locataire	34,9	9,6	33,6	31,7	7	22
Autres	9	9,3	9	8,3	8,9	8,5

Source : RGPH 2024

Par rapport au recensement précédent, une légère baisse a été enregistrée de la part des ménages locataires (34% et 33,6% respectivement en 2014 et 2024) et aussi des ménages propriétaires et des ménages accédant à la propriété (de 59% en 2014 à 57,3% en 2024).

Figure 40: Répartition des ménages (en %) selon le statut d'occupation en 2014 et 2024



Source : RGPH 2014 et 2024

2.3. L'ancienneté du logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement, tableau n°29, révèle que 40,5% des ménages occupent un logement dont l'ancienneté est entre 20 et 49 ans contre 34,9% au niveau régional, 35,5% habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans (34,1% au niveau régional), alors que la part des ménages occupant un logement âgé de moins de 10 ans au niveau de la préfecture (21,2%) reste inférieure à celle enregistrée au niveau régional (20,8%) et en fin, seul 2,9% des ménages habitent des logements de 50 ans ou plus (11,1% au niveau régional) .

Figure 41: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en (%)

	préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	21,6	12,9	21,2	23,1	17,2	20,8
Entre 10 et 19 ans	35,3	40,1	35,5	37,6	28,7	34,1
Entre 20 et 49 ans	40,8	34,5	40,5	36,8	31,9	34,9
50 ans et plus	2,4	12,5	2,9	2,4	22,1	10,1

Source : RGPH 2024

2.4. Éléments de confort dans le logement

L'étude des éléments de confort dans les logements et leur degré d'équipement permet d'apprécier les conditions dans lesquelles vivent les ménages. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024 a saisi un certain nombre d'éléments : cuisine ,

eau, électricité etc.

En 2024, la quasi-totalité des ménages occupent un logement relié au réseau public d'électricité 99,2% (97,9% au niveau régional). Cette proportion est la même en milieu urbain et enregistre 96 ,7% en milieu rural (respectivement 99,2% et 95,8% au niveau régional).

Le taux de raccordement au réseau public d’eau potable a atteint 98,3%. Selon le milieu de résidence ce taux s’élève à 98,8% dans le milieu urbain (98,6% au niveau régional) et 87,4 % en milieu rural dans la préfecture et dans la région.

Figure 42: Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement en (%)

Equipements de base	la préfecture			la Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
cuisine	97,6	97,5	97,6	97,7	91,4	95,2
W.C	99,7	98,9	99,6	99,7	95,8	98,1
Bain	59,7	44,8	58,9	68,2	35,1	55,2
Electricité	99,3	96,7	99,2	99,2	95,8	97,9
Eau courante	98,8	87,4	98,3	98,6	87,4	94,2

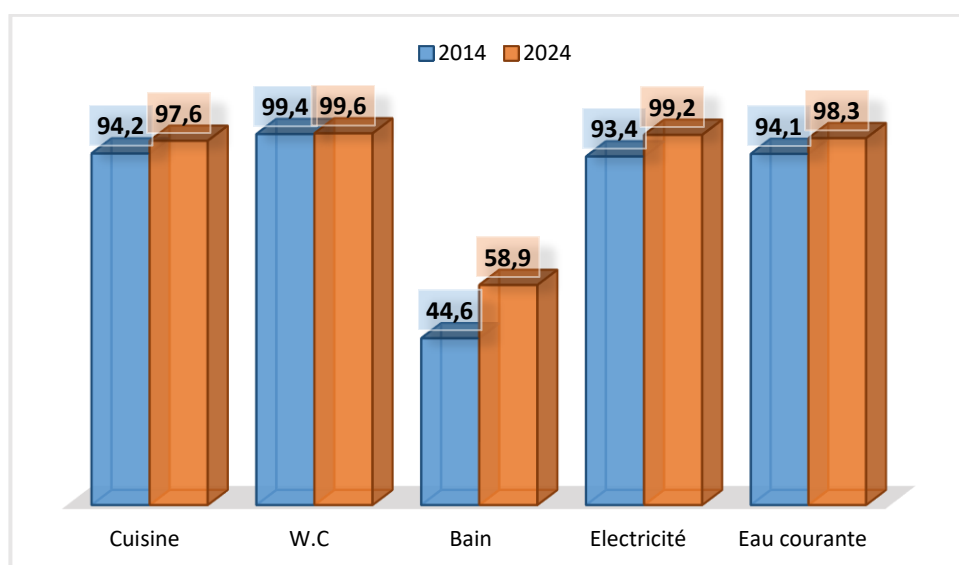
Source : RGPH 2024

Pour ce qui est des autres éléments de confort, on notera que plus de neuf ménages sur dix disposent d'une cuisine (97,6%) et plus de neuf ménages sur dix disposent d'un cabinet d'aisance (99,6%), Par contre, un peu plus de cinq ménages sur dix occupent un logement pourvu d'un bain moderne ou d'une douche (58,9%).

Par rapport à 2014, de légères améliorations du degré d'équipement des logements occupés par les ménages ont été enregistrées.

En effet, le taux d’accessibilité a connu un accroissement de plus de 5 points à l'électricité, à la cuisine de plus de 3 points, de plus de 0,2 points au cabinet d'aisance, et de 14 points en plus pour le bain moderne ou la douche.

Figure 43: Ménages (en %) disposant de certains éléments de confort dans le logement en 2014 et 2024



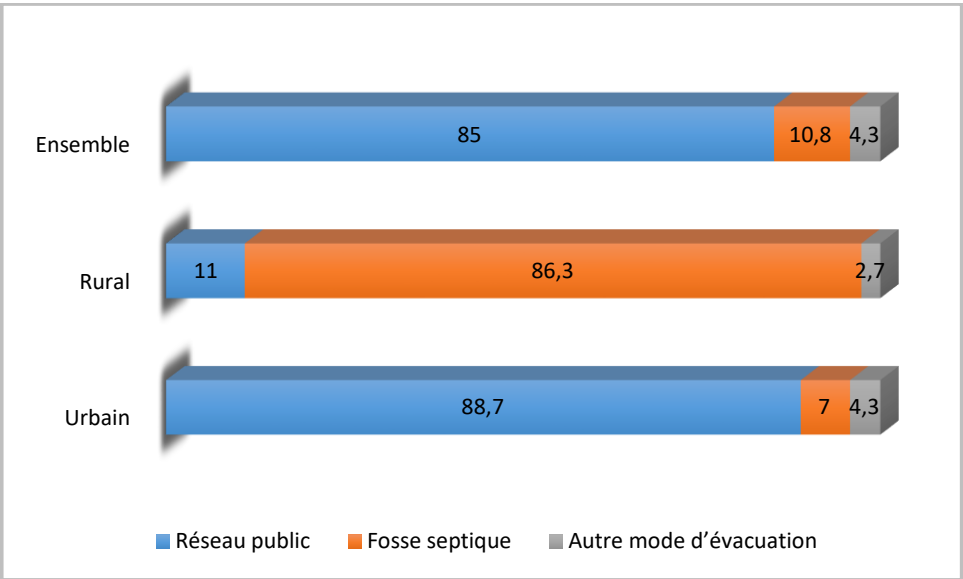
Source : RGPH 2014 et 2024

2.5. Modes d'évacuation des eaux usées

Au niveau de la préfecture, 85% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées. Tandis que les ménages non raccordés (15%) se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En outre, il existe un différentiel important, entre milieux de résidence. En effet, si pour le milieu urbain 88,7% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 11% des ménages bénéficient de ce service.

Figure 44: Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2024(%)



Source : RGPH 2024

2.6. Modes d'évacuation des déchets ménagers

Il existe une grande disparité entre ménages citadins et ménages ruraux quant aux modes utilisés pour évacuer les déchets ménagers. En effet, en milieu urbain, 55,5% des ménages de la préfecture utilisent le Camion commun ou privé (43,7% au niveau urbain régional) et 43,8% des ménages utilisent les bacs à ordures de la commune (52,8% au niveau urbain régional). Enfin, 0,7% des ménages citadins de la préfecture utilisent d'autres moyens (dont 0,4% dans la nature) contre 3,5% au niveau de l'urbain régional (dont 1,9% dans la nature).

En milieu rural, 16,7% des ménages se débarrassent encore des déchets par d'autres moyens tels que le rejet dans la nature (71,5% au niveau régional).

Figure 45: Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers en (%)

	préfecture			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Bac à ordures de la commune	43,8	74,1	45,3	52,8	10,2	36

Camion de la commune / Camion privé	55,5	9,2	53,3	43,7	18,3	33,8
Dans la nature	0,4	15,5	1,1	1,9	62,8	25,9
Autre	0,3	1,2	0,3	1,6	8,7	4,4

Source : RGPH 2024

2.7. Mode de cuisson fréquemment utilisé

Le recensement général de la population et de l'habitat 2024 a pris en considération le mode de cuisson utilisé par les ménages marocains, Le tableau ci- dessous donne la répartition des ménages de la préfecture selon les diverses modalités du mode de cuisson.

Figure 46: Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%)

	préfecture			Région		
Mode de cuisson	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	99,6	97,6	99,5	99,1	81,2	92,1
Électricité	0,2	0,2	0,2	0,4	0,2	0,3
Charbon	0	0	0	0,1	0,7	0,3
Bois	0	2,1	0,1	0,3	17,6	7,1
Autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2

Source : RGPH 2024

Le gaz constitue la principale source d'énergie pour la cuisson, et ce à tous les niveaux territoriaux. Plus de 9 ménages sur 10 utilisent le gaz. Le bois est plus sollicités en milieu rural 2,1% au niveau de la préfecture contre 17,6% au niveau régional.

Quant aux autres modes de cuisson, (l'électricité, le charbon...) leur utilisation reste faible, 0,2% au niveau de la préfecture contre 7,6% au niveau régional.

Définitions des concepts

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) : Ensemble des opérations qui consistent à collecter, à exploiter, à analyser et à publier les données démographiques et socioéconomiques et les conditions d'habitat, se rapportant à la date de référence du Recensement, à l'ensemble de la population résidente du Royaume du Maroc.

Date de référence du Recensement : Le 1er septembre 2024.

Population légale : "Ensemble des personnes résidant sur le territoire national à la date de référence du Recensement, ou ayant l'intention d'y résider, pour une durée d'au moins 6 mois.

La population légale est constituée de :

- la population municipale ; et
- La population comptée à part."

Population municipale : Ensemble des personnes sédentaires (ayant leur résidence habituelle dans un logement), des personnes nomades et des personnes sans-abri.

Population comptée à part : "Ensemble des personnes contraintes de vivre en communauté dans des établissements spécifiques pour raisons professionnelles, sociales ou sanitaires, à savoir :

- les soldats, les gendarmes et les agents des forces auxiliaires vivant dans les casernes, les quartiers, les camps militaires et assimilés ;
- les travailleurs logés dans les baraques de chantiers des travaux publics et n'ayant pas de résidence habituelle ;
- les détenus dans les prisons ;
- les personnes vivant dans les maisons de bienfaisance, dans les maisons de retraite, dans les maisons d'éducation surveillée, dans les centres de protection de l'enfance et dans les zaouïas ; et
- Les personnes hospitalisées pendant au moins 6 mois."

Âge : Âge révolu (ou âge au dernier anniversaire), soit le nombre entier d'années écoulées depuis la naissance.

État matrimonial : "Situation conjugale d'une personne compte tenu des lois et des coutumes du mariage.

Les personnes sont classées selon les catégories suivantes :

- Célibataire.

- Marié.e.
- Divorcé.e.
- Veuf.ve."

Célibataire : État matrimonial d'une personne qui n'a jamais contracté un mariage civil ou coutumier.

Marié.e : État matrimonial d'une personne unie par les liens du mariage, civil ou coutumier, avec une autre personne, abstraction faite de la tenue de la cérémonie de mariage et de la cohabitation des époux.

Divorcé.e : État matrimonial d'une personne dont le dernier mariage a été dissous et qui ne s'est pas remariée depuis. S'il s'agissait d'un mariage civil, il est impératif que la dissolution ait été prononcée par un tribunal.

Veuf.ve : État matrimonial d'une personne dont le dernier époux ou la dernière épouse est décédé et qui ne s'est pas remariée depuis.

Âge moyen singulier au mariage : Durée moyenne de célibat, exprimée en années, des personnes qui se sont mariées avant l'âge de 55 ans.

Naissance vivante : Nouveau-né ayant manifesté des signes de vie, tels que le premier cri, la respiration et les battements cardiaques, par opposition au mort-né.

Indicateur conjoncturel de fécondité : Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

Descendance finale des femmes : "Nombre moyen de naissances vivantes qu'ont eu les femmes parvenues en fin de vie féconde à la date de référence du recensement.

En pratique, la descendance finale est calculée pour les femmes de 45 à 49 ans."

Personne en situation de handicap : "Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.
- La communication.
- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel."

Taux de prévalence du handicap : Rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.

Population scolarisée en 2023/2024 : Ensemble des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement général ou de formation professionnelle –public ou privé– durant l'année scolaire 2023/2024, sans avoir nécessairement terminé leur année.

Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 : "Proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire. Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement."

Moyenne d'années de scolarisation dans l'enseignement général : Nombre moyen d'années de scolarisation dans l'enseignement général d'une population donnée, abstraction faite des redoublements.

Espérance de scolarisation dans l'enseignement général : Nombre d'années de scolarisation dans l'enseignement général qu'aurait un enfant en âge d'entrée à l'école s'il connaissait, tout au long de son parcours scolaire, les conditions de scolarisation observées durant l'année scolaire 2023/2024.

Analphabète : Personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus : Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 10 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux d'analphabétisme des 15 ans et plus : Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Population active de 15 ans et plus : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle.

La population active est constituée :

- de la population active occupée ; et
- des chômeurs."

Population active occupée de 15 ans et plus : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc.

Cette définition est en conformité avec les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)."

Chômeurs : "Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail.

Deux catégories de chômeurs sont à distinguer :

- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé."

Population inactive de 15 ans et plus : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas.

Les inactifs sont classés selon la raison de leur inactivité, et sont :

- les femmes au foyer ;
- les élèves et les étudiants ;
- les rentiers ;
- les retraités ;
- les infirmes et les malades ;
- les personnes âgées ; et
- Les autres inactifs non classés ailleurs."

Taux d'activité des 15 ans et plus : Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux de chômage : Proportion de chômeurs dans la population active de 15 ans et plus.

Statut professionnel : "Type de relation de travail qu'a une personne avec des personnes physiques ou morales dans le cadre de son activité professionnelle.

Les catégories de statut professionnel utilisées sont les suivantes :

- Employeur.
- Indépendant.
- Salarié du secteur public.
- Salarié du secteur privé.
- Aide familial.
- Apprenti.
- Coopérateur/Associé.
- Autre."

Employeur : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre, avec éventuellement un ou plusieurs partenaires, et qui emploie au moins un salarié permanent.

Indépendant : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre et qui n'emploie aucun salarié permanent.

Salarié : "Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte d'autrui en échange d'un salaire, d'une rétribution ou d'avantages en nature.

Le statut de salarié se divise en deux catégories, selon le secteur employeur :

- Salarié du secteur public (services de l'État, établissements et entreprises publics et semi-publics, collectivités territoriales, etc.).

- Salarié du secteur privé (établissements et entreprises privés, associations, coopératives, ordres professionnels, ménages, etc.)."

Aide familial : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour le compte d'un membre de sa famille vivant au sein du même ménage, et qui ne perçoit aucune rémunération.

Apprenti : Statut professionnel d'une personne qui travaille, généralement contre une rémunération symbolique, en vue de se former à un métier en dehors de son cursus d'enseignement général et de formation professionnelle.

Coopérateur/Associé : Statut professionnel d'une personne qui travaille dans une unité de production de biens et services (par exemple une coopérative, une association ou une entreprise), dans laquelle tous les membres sont sur un pied d'égalité quant à la prise de décision et à la répartition des bénéfices.

Ménage : "Ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des dépenses quotidiennes communes, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens de parenté.

Le ménage peut être :

- soit un ménage sédentaire ;
- soit un ménage nomade ;
- Soit un ménage sans-abri."

Ménage sédentaire : Ménage résidant habituellement dans un logement.

Ménage nomade : Ménage ayant principalement une activité pastorale et se déplaçant périodiquement à la recherche de pâturages et de points d'eau.

Ménage sans-abri : Ménage n'ayant pas de toit et contraint de résider et de dormir dans la rue ou l'espace public.

Taille moyenne des ménages : Nombre moyen de personnes par ménage.

Logement : "Local occupé par un ménage à titre de résidence principale.

Les logements sont catégorisés selon plusieurs types :

- Villa / Étage de villa.
- Appartement.
- Maison marocaine.
- Maison sommaire / Bidonville.
- Logement rural (diffère des types cités ci-dessus et comporte généralement des locaux à usage agricole).
- Autre."

Pièce d'habitation : "Pièce d'un logement destinée au séjour ou au sommeil (chambre à coucher, chambre de service, séjour, bureau, salle de jeux, etc.).

Une cuisine, une salle de bains, des W.-C., un vestibule, un couloir, une buanderie, un débarras, un garage inoccupé ou une pièce à usage exclusivement professionnel ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation."

Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation : Rapport de la population sédentaire au nombre total de pièces d'habitation des ménages sédentaires.

Âge du logement : Nombre d'années révolues écoulées depuis la construction du logement occupé par le ménage sédentaire, ou de sa plus ancienne partie s'il a été construit en plusieurs étapes.

Statut d'occupation du logement :

"Situation d'un ménage sédentaire concernant l'occupation de sa résidence principale.

Les statuts d'occupation utilisés sont les suivants :

- Propriétaire.
- Locataire.
- Autre."

Propriétaire : Statut d'occupation d'un ménage propriétaire non accédant (qui n'a pas de prêts en cours), copropriétaire (qui partage la propriété avec d'autres personnes) ou propriétaire accédant (qui a encore des emprunts à rembourser) de son logement.

Locataire : Statut d'occupation d'un ménage acquittant un loyer pour le logement qu'il occupe, qu'il soit sous hypothèque ou non.

Part des ménages sédentaires disposant de l'électricité : Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'électricité, ou dont le mode d'éclairage repose sur l'énergie solaire ou sur un groupe électrogène.

Part des ménages sédentaires disposant de l'eau courante : Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'eau courante.

Distance à la route goudronnée : Distance réelle que doivent parcourir les membres du ménage sédentaire pour aller de leur logement à la plus proche route goudronnée, par opposition à la distance à vol d'oiseau.

Annexe Statistique

Démographie - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	314 285	313 578	627 863
Répartition selon les grands groupes d'âges %			
Moins de 15 ans	27,1	25,4	26,2
De 15 à 59 ans	61,5	63,9	62,7
60 ans et plus	11,5	10,7	11,2
Répartition selon le groupe d'âges quinquennal			
0-4 ans	7,6	7,0	7,3
5-9 ans	9,5	9,0	9,2
10-14 ans	10,0	9,4	9,7
15-19 ans	8,6	8,3	8,4
20-24 ans	7,6	8,1	7,9
25-29 ans	6,7	7,4	7,1
30-34 ans	7,1	7,9	7,5
35-39 ans	7,2	7,7	7,5
40-44 ans	7,3	7,6	7,4
45-49 ans	6,5	6,6	6,5
50-54 ans	5,9	5,8	5,9
55-59 ans	4,6	4,5	4,5
60-64 ans	4,3	4,0	4,2
65-69 ans	2,9	2,5	2,7
70-74 ans	2,1	1,8	2,0
75 ans et plus	2,2	2,4	2,3
État matrimonial			
Célibataire	40,6	28,6	34,5
Marié	56,8	58,3	57,6
Divorcé	1,8	5,2	3,5
Veuf	0,7	8,0	4,4
Âge moyen au premier mariage	32,8	25,9	29,2
Fécondité			
Parité moyenne à 45-49 ans	/	2,7	/
Indice synthétique de fécondité	/	1,74	/

Source : RGPH 2024

Démographie - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	298 522	298 119	596 641
Répartition selon les grands groupes d'âges %			
Moins de 15 ans	27,0	25,4	26,2
De 15 à 59 ans	61,6	64,3	62,8
60 ans et plus	11,5	10,5	11,0
Répartition selon le groupe d'âges quinquennal			
0-4 ans	7,6	7,0	7,3
5-9 ans	9,5	9,0	9,2
10-14 ans	9,9	9,4	9,7
15-19 ans	8,6	8,3	8,4
20-24 ans	7,6	8,2	7,9
25-29 ans	6,7	7,5	7,1
30-34 ans	7,1	8,0	7,6
35-39 ans	7,3	7,8	7,5
40-44 ans	7,3	7,6	7,5
45-49 ans	6,5	6,6	6,5
50-54 ans	5,9	5,8	5,8
55-59 ans	4,6	4,5	4,5
60-64 ans	4,3	4,0	4,2
65-69 ans	2,9	2,4	2,7
70-74 ans	2,1	1,8	1,9
75 ans et plus	2,2	2,3	2,2
État matrimonial			
Célibataire	40,8	28,7	34,7
Marié	56,7	58,1	57,4
Divorcé	1,8	5,2	3,5
Veuf	0,7	8,0	4,4
Âge moyen au premier mariage	32,8	25,9	29,2
Fécondité			
Parité moyenne à 45-49 ans	/	2,7	/
Indice synthétique de fécondité	/	1,73	/

Source : RGPH 2024

Démographie - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	15 763	15 459	31 222
Répartition selon les grands groupes d'âges %			
Moins de 15 ans	27,3	25,6	26,5
De 15 à 59 ans	59,9	62,0	61,0
60 ans et plus	12,6	12,4	12,6
Répartition selon le groupe d'âges quinquennal			
0-4 ans	7,5	6,9	7,2
5-9 ans	9,6	9,0	9,3
10-14 ans	10,2	9,7	10,0
15-19 ans	8,9	8,6	8,8
20-24 ans	7,2	7,3	7,2
25-29 ans	6,4	6,2	6,3
30-34 ans	6,7	7,0	6,8
35-39 ans	6,4	7,3	6,9
40-44 ans	6,9	7,4	7,2
45-49 ans	6,5	7,4	6,9
50-54 ans	6,3	6,2	6,3
55-59 ans	4,6	4,6	4,6
60-64 ans	4,6	4,1	4,4
65-69 ans	3,0	2,9	3,0
70-74 ans	2,1	2,2	2,2
75 ans et plus	2,9	3,2	3,0
État matrimonial			
Célibataire	38,1	25,4	31,7
Marié	59,1	62,0	60,6
Divorcé	1,9	4,5	3,2
Veuf	0,8	8,1	4,5
Âge moyen au premier mariage	32,8	25,3	29,1
Fécondité			
Parité moyenne à 45-49 ans	/	2,8	/
Indice synthétique de fécondité	/	1,92	/

Source : RGPH 2024

Handicap - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux de prévalence du handicap	4,0	3,9	4,0

Source : RGPH 2024

Handicap - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux de prévalence du handicap	3,9	3,9	3,9

Source : RGPH 2024

Handicap - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux de prévalence du handicap	5,4	5,0	5,2

Source : RGPH 2024

Education et alphabétisation - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	13,7	28,4	21,1
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites			
Arabe	99,1	99,3	99,2
Amazigh (Tifinagh)	2,6	2,4	2,5
Anglais	22,7	25,0	23,7
Français	63,3	63,7	63,5
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	97,1	97,5	97,3
Niveau d'études			
Néant	22,4	34,4	28,4
Préscolaire	3,1	2,6	2,9
Primaire	28,1	25,2	26,6
Secondaire collégial	21,3	15,9	18,6
Secondaire qualifiant	14,9	11,9	13,4
Supérieur	10,2	10,1	10,1

Source : RGPH 2024

Education et alphabétisation - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	19,8	37,6	28,7
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites			
Arabe	99,4	99,3	99,3
Amazigh (Tifinagh)	3,8	3,9	3,9
Anglais	14,7	16,9	16,9
Français	55,2	56,3	56,3
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	96,2	95,8	95,8
Niveau d'études			
Néant	26,2	42,0	34,1
Préscolaire	3,4	2,9	3,2
Primaire	30,5	26,0	28,3
Secondaire collégial	22,2	14,3	18,3
Secondaire qualifiant	9,9	7,5	8,7
Supérieur	7,8	7,2	7,5

Source : RGPH 2024

Education et alphabétisation - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	13,4	27,9	20,7
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites			
Arabe	99,1	99,3	99,2
Amazigh (Tifinagh)	2,5	2,3	2,4
Anglais	23,1	25,3	24,1
Français	63,7	64,0	63,8
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	97,2	97,6	97,4
Niveau d'études			
Néant	22,2	34,0	28,1
Préscolaire	3,1	2,6	2,8
Primaire	28,0	25,1	26,5
Secondaire collégial	21,3	16,0	18,6
Secondaire qualifiant	15,1	12,1	13,6
Supérieur	10,3	10,2	10,3

Source : RGPH 2024

Langues locales utilisées - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Langues locales utilisées (non exclusives)			
Darija	94,0	91,4	92,7
Tachelhit	58,8	57,3	58,1
Tamazight	2,5	2,3	2,4
Tarifit	0,2	0,2	0,2
Hassania	0,5	0,5	0,5

Source : RGPH 2024

Langues locales utilisées - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Langues locales utilisées (non exclusives)			
Darija	94,2	91,5	92,8
Tachelhit	59,0	57,5	58,3
Tamazight	2,6	2,4	2,5
Tarifit	0,2	0,2	0,2
Hassania	0,4	0,5	0,4

Langues locales utilisées - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Langues locales utilisées (non exclusives)			
Darija	91,2	88,0	89,6
Tachelhit	54,7	54,0	54,3
Tamazight	1,5	1,1	1,3
Tarifit	0,0	0,1	0,1
Hassania	1,8	1,7	1,8

Source : RGPH 2024

Activité et emploi - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	161 061	46 509	207 569
Population Inactive	68 183	187 639	255 823

Taux net d'activité	70,3	19,9	44,8
Taux de chômage	18,5	29,5	21,0
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé			
Employeur	2,7	0,6	2,3
Indépendant	31,1	10,1	26,9
Salarié dans le secteur public	11,7	15,1	12,4
Salarié dans le secteur privé	47,5	71,0	52,2
Aide familiale	0,8	0,6	0,8
Apprenti	0,8	0,5	0,8
Associé ou partenaire	2,9	0,4	2,4
Autre	2,4	1,6	2,3

Source : RGPH 2024

Activité et emploi - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	153 137	45 054	198 190
Population Inactive	64 652	177 598	242 251
Taux net d'activité	70,3	20,2	45,0
Taux de chômage	18,5	29,3	21,0
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé			
Employeur	2,7	0,6	2,3
Indépendant	31,6	10,1	27,2
Salarié dans le secteur public	11,9	15,1	12,5
Salarié dans le secteur privé	46,8	70,9	51,7
Aide familiale	0,8	0,6	0,8
Apprenti	0,8	0,5	0,7
Associé ou partenaire	2,9	0,4	2,4
Autre	2,5	1,7	2,3

Source : RGPH 2024

Activité et emploi - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	7 924	1 455	9 379
Population Inactive	3 531	10 041	13 572
Taux net d'activité	69,2	12,7	40,9
Taux de chômage	18,2	35,3	20,8
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé			
Employeur	1,8	0,0	1,6
Indépendant	22,2	8,5	20,5

Salarié dans le secteur public	8,5	17,0	9,6
Salarié dans le secteur privé	61,3	73,0	62,8
Aide familiale	0,3	0,9	0,4
Apprenti	1,1	0,5	1,0
Associé ou partenaire	2,5	0,0	2,2
Autre	2,2	0,0	1,9

Source : RGPH 2024

Conditions d'habitat - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul

Indicateur	Valeur
Population et ménages	
Nombre de ménages	161 551
Taille moyenne du ménage	3,9
Type de logement	
Villa ou étage de villa	0,9
Appartement dans un immeuble	8,4
Maison marocaine Moderne	88,7
Habitat sommaire	0,9
Logement de type rural	0,4
Autre	0,7
Taux d'occupation du logement	1,4
Statut d'occupation	
Propriétaire	57,3
Locataire	33,6
Autre	9,0
Ancienneté du logement	
Moins de 10 ans	21,2
10 à moins de 20 ans	35,5
20 à moins de 50 ans	40,5
50 ans et plus	2,9
Équipements de base du logement	
Cuisine	97,6
Toilette	99,6
Bain ou douche	58,9
Électricité	99,2
Eau courante	98,3
Mode d'évacuation des eaux usées	
Réseau public d'égoûts	85,0
Fosse septique	10,8
Autre	4,3
Mode d'évacuation des déchets ménagers	
Bac communal à ordures	45,3
Camion commun ou privé	53,3
Dans la nature	1,1
Autre	0,3
Energie utilisée pour la cuisson	

Gaz butane	99,5
Électricité	0,2
Charbon	0,0
Bois	0,1
Autre	0,1
Distance moyenne à la route goudronnée	0,5

Source : RGPH 2024

Conditions d'habitat - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (Urbain)

Indicateur	Valeur
Population et ménages	
Nombre de ménages	153 741
Taille moyenne du ménage	3,9
Type de logement	
Villa ou étage de villa	0,9
Appartement dans un immeuble	8,8
Maison marocaine Moderne	88,6
Habitat sommaire	0,9
Logement de type rural	0,1
Autre	0,7
Taux d'occupation du logement	1,4
Statut d'occupation	
Propriétaire	56,1
Locataire	34,9
Autre	9,0
Ancienneté du logement	
Moins de 10 ans	21,6
10 à moins de 20 ans	35,3
20 à moins de 50 ans	40,8
50 ans et plus	2,4
Équipements de base du logement	
Cuisine	97,6
Toilette	99,7
Bain ou douche	59,7
Électricité	99,3
Eau courante	98,8
Mode d'évacuation des eaux usées	
Réseau public d'égoûts	88,7
Fosse septique	7,0
Autre	4,3
Mode d'évacuation des déchets ménagers	
Bac communal à ordures	43,8
Camion commun ou privé	55,5
Dans la nature	0,4
Autre	0,3
Energie utilisée pour la cuisson	
Gaz butane	99,6
Électricité	0,2

Charbon	0,0
Bois	0,0
Autre	0,1
Distance moyenne à la route goudronnée	...

Source : RGPH 2024

Conditions d'habitat - Préfecture d'Inezgane-Aït Melloul (Rural)

Indicateur	Valeur
Population et ménages	
Nombre de ménages	7 810
Taille moyenne du ménage	4,0
Type de logement	
Villa ou étage de villa	0,3
Appartement dans un immeuble	0,1
Maison marocaine Moderne	90,9
Habitat sommaire	0,8
Logement de type rural	7,2
Autre	0,7
Taux d'occupation du logement	1,5
Statut d'occupation	
Propriétaire	81,1
Locataire	9,6
Autre	9,3
Ancienneté du logement	
Moins de 10 ans	12,9
10 à moins de 20 ans	40,1
20 à moins de 50 ans	34,5
50 ans et plus	12,5
Équipements de base du logement	
Cuisine	97,5
Toilette	98,9
Bain ou douche	44,8
Électricité	96,7
Eau courante	87,4
Mode d'évacuation des eaux usées	
Réseau public d'égoûts	11,0
Fosse septique	86,3
Autre	2,7
Mode d'évacuation des déchets ménagers	
Bac communal à ordures	74,1
Camion commun ou privé	9,2
Dans la nature	15,5
Autre	1,2
Energie utilisée pour la cuisson	
Gaz butane	97,6
Électricité	0,2

Charbon	0,0
Bois	2,1
Autre	0,1
Distance moyenne à la route goudronnée	0,5

Source : RGPH 2024

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

+٠٥٢٨٤٠٧٥٨ +٠٥٢٨٢١٧٦٨ | ٠٥٢٨٤٠٧٧٤

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale Souss Massa

المديرية الجهوية لسوس ماسة

Bd GI Kettani, BP.301-Agadir
Tél : 05.28.84.07.58 / 05.28.82.17.68 Fax : 05.28.84.07.74
E-mail : drp.agadir@gmail.com
www.hcp.ma/region-agadir
www.bds-soussmassa.hcp.ma
Guichet statistique : statguichetsm@hcp.ma

